

RAPPORT ANNUEL 2018 2019





En route vers 2019-2020

Rapport annuel déposé à la 39^e assemblée générale annuelle

Date : Jeudi 20 juin 2019, de 13h00 à 16h30

Lieu : Centre communautaire de loisirs Ste-Catherine d'Alexandrie, 1700,
rue Amherst

En 2018-2019, Ex aequo a accompli sa mission grâce au soutien financier de :

*Travail, Emploi
et Solidarité sociale*
Québec 



*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'île-de-Montréal*
Québec 

*Office des personnes
handicapées*
Québec 

Montréal 

Merci !

Table des matières

Rapport annuel déposé à la 39^e assemblée générale annuelle.	2
Mot de la présidente du conseil d'administration et de la directrice générale	5
Mot de la porte-parole Jeunesse.....	9
Action citoyenne	13
Santé et services sociaux.....	28
Banque de préposés	42
Droit à la parentalité en situation de handicap	53
Habitation	59
Transport	72
Vie municipale	90
Communications	114
Activités administratives	122
Lexique	131



Mot de la présidente du conseil d'administration et de la directrice générale

Encore cette année, nous avons été très actifs en matière de défense collective des droits. Pensons notamment à la grande marche historique organisée par le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), à notre visite surprise à la rencontre des intervenants du secteur du soutien à domicile du CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal, au fameux déneigement des débarcadères des personnes handicapées et au nouveau concept de ceux-ci, de même qu'à la mobilisation qu'a créée Ex aequo concernant la question de la parentalité chez les personnes en situation de handicap, etc.

Toutes ces actions n'auraient pas pu être une aussi formidable réussite sans l'intérêt et la grande mobilisation de nos militants et militantes. Les employés d'Ex aequo peuvent compter sur leur indéfectible participation aux 7 comités thématiques (ambassadeurs, santé et services sociaux, habitation, parentalité, transport et vie municipale). Ceux-ci définissent les revendications et les stratégies qu'Ex aequo doit réaliser.

Dorénavant, à la Journée d'étude des dossiers (JED) ce sont deux membres de chaque comité qui font le bilan et proposent un projet de plan d'action. En atelier, les membres sont invités à échanger sur des pistes d'action et des stratégies. Nous profitons de cette occasion pour vous inviter à vous impliquer dans un ou l'autre des comités. C'est en unissant nos expériences de vie et de militance que nous pourrons continuer de formuler des revendications pertinentes qui répondent aux besoins réels des personnes que nous représentons. Bienvenue à tous, on vous attend !

Non seulement Ex aequo fait de l'éducation populaire, mais il applique plus que jamais la gestion participative ! Concrètement, cela signifie que la direction générale et le conseil d'administration tiennent compte des demandes et du point de vue des militants et militantes et des employés avant de prendre une décision. Une démarche est en cours afin d'officialiser ce mode de gestion et son exécution est sous la responsabilité du comité gouvernance du conseil d'administration.

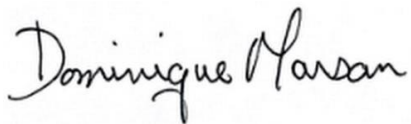
Ex aequo passe à l'ère des technologies ! Depuis l'automne dernier, notre service de la Banque de préposés peut compter sur une base de données. Des démarches sont en cours afin qu'Ex aequo ait également sa base de données pour les membres. De plus, nous nous sommes équipés d'un système de vidéoconférence permettant aux militants et militantes de participer à distance aux réunions de nos comités. Finalement, nous ne pouvons passer sous silence la mise en ligne de notre nouveau site Internet. Celui-ci a pour but d'être un outil d'information dynamique et de mieux intégrer les autres outils de communication tels que Facebook et Twitter. Allez le visiter, ça vaut le coup d'œil !

Finalement, nous voulons souligner l'engagement, le professionnalisme et le dynamisme de l'équipe de travail. Le soutien de celle-ci permet aux militants

d'exprimer leur indignation, mais surtout de passer à l'action afin de bâtir un monde inclusif, mille mercis !

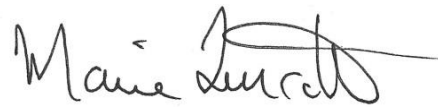
Profitez de l'été pour recharger votre batterie et celle de votre fauteuil roulant, car l'automne s'annonce très très chaud !

Bonne assemblée !



Dominique Marsan

Présidente



Marie Turcotte

Directrice générale

Mot de la porte-parole Jeunesse



Chers membres,

Cette année, j'ai complété mes formations pour approfondir mes compétences en tant qu'administratrice au conseil, puisque je suis secrétaire au C.A. Je fais également partie du comité gouvernance et du comité ambassadeurs et ambassadrices d'Ex aequo et je coanime ce comité avec l'organisateur communautaire. Je suis toujours présente au comité d'accessibilité du Directeur général des élections du Québec (DGEQ).

J'ai fait plusieurs représentations en tant que porte-parole d'Ex aequo dans divers événements et auprès de différents organismes, notamment dans des centres de réadaptation, des écoles spécialisées, des partenaires financiers et des instances politiques non partisans. J'ai également eu la chance de faire quelques représentations en tant que porte-parole d'Ex aequo pour la campagne du mouvement PHAS « Nous sommes et nous voulons ! ».

Dans ce rapport annuel, vous aurez l'occasion de voir le bilan de mes démarches et mes actions. Mes différents objectifs et mandats pour mon rôle de porte-parole Jeunesse sont :

- Représenter les membres jeunesse
- Faire connaître l'organisme Ex aequo
- Faire de la représentation lors des événements et des consultations
- Participer au comité gouvernance d'Ex aequo

- Participer et coanimer le comité ambassadeurs et ambassadrices d'Ex aequo
- Recruter de nouveaux membres

Je tiens d'ailleurs à vous remercier de m'accorder toute votre confiance pour exercer ce rôle de porte-parole Jeunesse.

Je reste toujours disponible pour répondre à vos questions, pour discuter ou pour vous soutenir dans votre citoyenneté active ! Comme porte-parole jeunesse d'Ex aequo, je souhaite agir avec vous pour que nos droits soient reconnus et pour rendre disponible l'information sur les services, les droits et les recours en général.

On ne lâche pas nos combats, comme on le dit si bien dans notre slogan : « On avance, on avance, on ne recule pas ! »

Bon été à vous tous chers membres !

Maude Massicotte

Porte-parole Jeunesse

Bilan de la porte-parole jeunesse

Avril - Mai

Allocution à la conférence Droits en santé
Présentation d'Ex aequo à l'école
Joseph-Charbonneau
Rencontre de Simone Cavanaugh
Campagne Nous sommes et nous voulons!

Juin - Juillet

Campagne Nous sommes et nous voulons!

Août - Septembre

De villes en villages pour le droit au logement
École d'été de l'Institut du Nouveau Monde
Comité gouvernance

Octobre - Novembre

Campagne Nous sommes et nous voulons!
Présentation d'Ex aequo au groupe TÉVA
Présentation du comité ambassadeurs à la
Fête des membres d'Ex aequo

Décembre - Janvier

Présence à l'hôtel de ville pour la Journée
internationale des personnes handicapées
Comité d'accessibilité des Élections du
Québec
Présentation de l'organisme au centre de
réadaptation Lucie-Bruneau

Février - Mars

Atelier Droits des personnes handicapées par
Sami un membre de l'AMEIPH
Rencontre et dépôt de nos revendications à la
rapporteuse de l'ONU



Action citoyenne



L'ensemble des activités chez Ex aequo se base sur une approche d'éducation populaire avec comme objectif de développer une citoyenneté active chez nos membres. Ainsi, la participation citoyenne des membres, à la fois comme résultat et comme processus, est l'élément le plus important du fonctionnement de notre organisme. Cela se déploie dans nos ateliers, nos comités, nos mobilisations et nos représentations. L'action citoyenne se transpose de plusieurs manières et de façon continue chez Ex aequo : de l'utilisation de l'espace démocratique à l'engagement dans la mobilisation.

L'éducation populaire, telle que définie par le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ), fait référence aux «démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens et des citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ». En ce sens, notre méthode fait appel à l'expérience et aux compétences des membres pour développer une compréhension commune et globale des réalités des personnes en situation de handicap. En misant sur une approche d'éducation populaire et le dynamisme de ses membres, Ex aequo se positionne en faveur d'une communauté informée et mobilisée. De cette manière, les membres d'Ex aequo peuvent faire valoir leurs droits et revendiquer de meilleures interventions de la part des gouvernements afin de garantir leur pleine participation sociale.

Chez Ex aequo, l'action citoyenne se transpose dans la participation à la vie associative et démocratique, mais aussi à l'extérieur de l'organisme. Les membres, informés et mobilisés, sont appelés à exercer leur droit de parole et leur pouvoir décisionnel dans nos différentes activités. Une place majeure est laissée aux membres afin qu'ils prennent part aux décisions importantes pour Ex aequo. Cet engagement se retrouve aussi dans la volonté des membres de se faire entendre dans les sphères publiques. Suivant cela, Ex aequo accompagne ses membres dans leurs actions de revendications auprès des gouvernements et

des institutions publiques. La participation sociale place les membres dans un rôle actif pour transformer notre société et ainsi mettre fin aux inégalités sociales.

Chez Ex aequo, la participation sociale et l'éducation populaire font donc partie du processus d'action citoyenne et se déclinent à travers nos dossiers Gouvernance participative et vie associative, Soutien à l'action citoyenne et éducation populaire ainsi que Mobilisation sociale.



Gouvernance participative et vie associative

Objectifs à long terme :

- Mettre en place différents outils qui permettront à l'organisme de bonifier ses pratiques de gestion et de gouvernance
- Favoriser la pleine participation des membres à travers les différentes sphères de l'organisme
- Augmenter le nombre de membres et la représentativité, notamment en tenant compte de la catégorie d'âge et de la communauté culturelle

Contexte :

Il arrive parfois que les organismes vivent des périodes de turbulence importantes et que le conseil d'administration ne possède pas les bons outils pour relever les défis qui se présentent alors à lui. Une gouvernance solide ne met pas automatiquement à l'abri des turbulences, mais si cela s'avérait, l'organisme possédant de bonnes pratiques de gestion passerait à travers plus facilement. C'est donc pour se doter d'une gouvernance solide que le conseil d'administration, depuis deux ans et demi, tient un comité gouvernance qui se penche sur cette question.

Rapidement, lors des travaux de ce comité, il est apparu comme étant très important d'officialiser le mode de gestion actuel d'Ex aequo, en l'occurrence la gestion participative. Essentiellement, les travaux du comité gouvernance ont porté sur ce mode de gestion en poursuivant le développement d'outils pour aider les administrateurs et les administratrices dans l'exercice de leurs fonctions. Si tout se déroule comme prévu, l'étape de réflexion se terminera en 2019-2020 et nous pourrons entreprendre la mise en œuvre des recommandations approuvées par le conseil d'administration.

À la base de la réflexion sur la gouvernance de l'organisme, nous retrouvons la volonté toujours plus grande de laisser une place importante aux membres dans les différentes sphères d'Ex aequo. Ainsi, nous allons formaliser le mode de gestion participative mettant de l'avant l'implication des membres dans les structures et les décisions de l'organisme. De cette manière, nous valorisons une

fois de plus l'expérience des membres et mettons à profit leurs compétences dans les prises de décision importantes. De plus, cette implication se traduit par un rôle accru de la militance à travers nos différents comités, nos activités de mobilisation, ainsi qu'à la Journée d'étude des dossiers et à l'Assemblée générale annuelle.

L'implication grandissante des membres et le rôle important donné à la militance ne pourraient être réalisés sans le souci particulier que nous avons envers le membership d'Ex aequo. Depuis quelques années, nous mettons de l'énergie pour recruter de nouveaux membres en établissant des partenariats avec d'autres groupes, des centres de réadaptation et des écoles, de même qu'en présentant Ex aequo aux intervenants et intervenantes du milieu de la santé et des services sociaux. De plus, nous nous efforçons de faire d'Ex aequo un milieu ouvert pour les communautés culturelles afin de les amener à s'impliquer dans nos activités. Du côté des jeunes en situation de handicap, plusieurs éléments ont été mis en place pour favoriser leur implication, comme la diversification du lieu et des moments de rencontre, et d'autres le seront dans un avenir rapproché. Il est important de souligner que le développement du dossier du droit à la parentalité des personnes en situation de handicap résulte de ces démarches.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Poursuivre les activités du comité des ambassadeurs et ambassadrices (recrutement et intégration)
- Continuer à développer et à intégrer la réalité des jeunes personnes en situation de handicap et des communautés culturelles au sein de l'organisme
- Faire partie de la liste des organismes que le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) supporte
- Avoir une meilleure visibilité en dehors de la communauté des personnes en situation de handicap (élargir le réseau de contacts)
- Renforcer les compétences en intervention des membres de l'équipe pour favoriser l'intégration des personnes marginalisées, notamment les personnes racisées, parmi les membres et améliorer l'inclusion au sein d'Ex aequo
- Collaborer avec l'Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées (AMEIPH) pour améliorer les capacités d'intégration des personnes de diverses origines

- Établir un partenariat avec l'Association québécoise pour l'équité et l'inclusion au postsecondaire (AQEIPS) pour le recrutement de nouveaux membres
- Favoriser l'intégration par les pairs dans une optique de rétention des nouveaux membres
- Favoriser et renforcer le sentiment d'appartenance chez les membres
- Continuer d'outiller l'organisation et ses membres afin qu'elle développe son espace démocratique de façon continue
- Mettre en place des outils et une culture visant à développer et maintenir une gouvernance solide

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Présentation et promotion de l'organisme dans des organismes communautaires et auprès de jeunes en situation de handicap
- Rencontres avec la direction, la coordination et les membres de l'AMEIPH pour améliorer notre connaissance des réalités et besoins des personnes migrantes en situation de handicap ainsi qu'évaluer les possibilités de collaborations
- Participation à une conférence sur les violences vécues par les femmes en situation de handicap organisée par l'Action des femmes handicapées Montréal (AFHM)
- Participation à l'Assemblée générale de l'AQEIPS avec un membre d'Ex aequo
- Suivi des contacts avec des centres de femmes sur les discriminations vécues par les femmes en situation de handicap, et plus particulièrement la discrimination au logement et le harcèlement/les agressions sexuelles.
- Participation à la conférence *Femmes en situation de handicap, violence et logement* organisée par le Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal (CÉAF)
- Rencontres individuelles pour répondre aux besoins en termes de référence à des ressources ou pour présenter l'organisme
- Développement et intégration de la réalité des jeunes personnes en situation de handicap dans l'analyse que nous avons des enjeux
- Réflexion au comité ambassadeurs et ambassadrices sur l'attractivité des caractéristiques d'Ex aequo pour les personnes immigrantes ainsi que sur les améliorations à apporter pour permettre un meilleur accueil et une meilleure inclusion
- Reconnaissance des membres et des membres militants en organisant des activités de vie associative
- Participation des membres du comité ambassadeurs et ambassadrices à l'accueil lors de la fête des membres

- Organisation d'un comité d'accueil pour saluer et accompagner les nouveaux membres lors de l'Assemblée générale annuelle d'Ex aequo
- Tenue d'une journée de formation pour les administrateurs et les salariés sur le thème « Gouvernance, éthique et politique »
- Tenue d'une journée de travail avec les administrateurs et les salariés sur la gestion participative
- Participation de l'organisateur communautaire à une formation donnée par les coordonnatrices de la Banque de préposés auprès des autogestionnaires (non-membres) à des fins de sensibilisation aux enjeux et de recrutement

Résultats pour l'année 2018-2019:

- Organisation de la fête des membres et participation du comité ambassadeurs et ambassadrices à l'accueil des personnes
- Poursuite des activités du comité ambassadeurs et ambassadrices
- Organisation d'une rencontre de discussion avec des jeunes en situation de handicap
- Rencontres individuelles avec les nouveaux membres au bureau d'Ex aequo ou à domicile
- Recrutement de membres grâce à notre site Internet
- Participation de l'organisatrice communautaire à une formation de 9 sessions sur l'intervention
- Accord du conseil d'administration et de l'équipe de travail à propos de l'officialisation du mode de gestion participative
- Prise de conscience par les administrateurs et les salariés de la répartition des rôles et des devoirs entre eux

Sous-objectifs pour 2019-2020 :

- Mettre en place des outils et une culture visant à développer et maintenir une gouvernance solide
- Outiller les membres dans l'utilisation de l'espace démocratique chez Ex aequo
- Poursuivre avec le comité ambassadeurs et ambassadrices les activités de présentation de l'organisme, de recrutement et d'intégration de nouveaux membres
- Établir et renforcer nos partenariats avec d'autres organismes pour faire connaître Ex aequo à de nouvelles personnes pouvant devenir membres
- Intégrer et accompagner les nouveaux membres en faisant des jumelages avec un membre actif
- Accentuer la visibilité d'Ex aequo en dehors de la communauté des personnes en situation de handicap en participant à des luttes sociales

- Développer et renforcer le sentiment d'appartenance des membres à l'égard d'Ex aequo
- Développer et renforcer les compétences en intervention de l'équipe afin de favoriser l'intégration de personnes marginalisées, notamment issues des communautés culturelles et LGBT
- Offrir des ateliers d'éducation populaire aux membres sur les enjeux de diversité culturelle, sexuelle et autres

Soutien à l'action citoyenne et éducation populaire

Objectifs à long terme :

- Développer et renforcer les habiletés utilisées dans la militance pour une citoyenneté active chez les membres
- Mobiliser les connaissances et les compétences des membres à travers l'action militante et citoyenne
- Établir et maintenir des liens avec les milieux communautaire, universitaire et institutionnel afin de favoriser le partage de connaissances sur les enjeux vécus par les personnes en situation de handicap

Contexte :

En vue de poursuivre notre objectif de faire des membres une communauté de militants et de militantes autonomes, le travail de cette année a constitué principalement à renforcer et à développer les compétences des membres ainsi qu'à multiplier les nouvelles occasions pour prendre conscience des aptitudes individuelles et de groupe. Il importe donc de valoriser la participation des membres dans un cadre respectueux, pour-soi comme pour les autres, où il y a l'espace propice aux échanges et à la prise de conscience collective. En ce sens, plusieurs ateliers et comités ont été organisés de manière à outiller les membres à comprendre les enjeux en plus de mobiliser leur expérience et leurs compétences, le tout dans une approche d'éducation populaire.



En continuité avec l'année dernière, nous avons aussi offert un service de référence pour les personnes ayant besoin d'information sur les programmes et les services existants. Ainsi, plusieurs membres et non-membres ont été référés vers les ressources adéquates dans les milieux communautaire et institutionnel. De nombreuses problématiques ont été rencontrées : déneigement, recherche de logement, évaluation du soutien à domicile, aide sociale, recherche de travail, etc. Nous avons donc mis à jour notre bottin de ressources et développé des canaux de communication avec certaines organisations. Le service de référence permet aux personnes en situation de handicap de connaître les ressources sur le terrain qui peuvent leur venir en aide.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Favoriser des techniques d'animation qui permettent la participation de l'ensemble des membres
- Généraliser la pratique de l'évaluation et l'utilisation des résultats d'évaluations pour orienter de façon collective les activités
- Généraliser les pratiques d'auto-évaluation par les membres pour mesurer l'acquisition de compétences et déterminer les besoins d'apprentissages individuels
- Développer davantage la reconnaissance des savoirs et augmenter le nombre d'occasions de partage des compétences entre les membres
- Poursuivre la formation et l'accompagnement des membres dans leur militance
- Renforcer les partenariats avec des groupes qui présentent une offre de formations potentiellement intéressantes pour les membres d'Ex aequo
- Offrir aux groupes qui en font la demande des formations à l'intention de leurs membres
- Proposer un ensemble d'activités de consultation sur les facettes de l'inclusion sociale et la reconnaissance des droits des personnes en situation de handicap
- Offrir des activités de formation et d'éducation à la citoyenneté démocratique, en lien avec les droits des personnes en situation de handicap ou sur les enjeux sociaux d'importance

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Veille et recherche de documentation sur la participation citoyenne, l'animation sociale et l'autonomisation (empowerment)
- Animation du comité de mobilisation, notamment avec le comité santé et services sociaux (CoSSS) et le comité habitation (CHab)

- Accompagnement et formations individuels en lien avec la défense des droits ou la prise de parole
- Participation au Programme international d'éducation à la citoyenneté démocratique (PIECD)
- Organisation d'activités de formation et de réflexion à travers les comités parentalité, transport, accessibilité universelle à la Ville de Montréal, mobilisation, habitation (CHab), santé et services sociaux (CoSSS) et ambassadeurs et ambassadrices
- Mise en place de rencontres spécifiques, notamment avec le comité mobilisation et le comité ambassadeurs et ambassadrices, pour l'analyse des objectifs et résultats de nos actions
- Tenue de rencontres d'évaluation à la suite de la manifestation pour le financement de la défense collective des droits et l'atelier sur la santé militante
- Réflexion avec les membres sur le maintien d'une bonne santé physique et mentale dans la militance
- Tenue de 3 formations pour les membres et rencontres individuelles pour la préparation à la prise de parole en vue de l'occupation du Protecteur du citoyen
- Organisation d'un pique-nique et d'un atelier préparatoire pour la Journée sur l'accessibilité universelle organisée dans le cadre de la Grande marche du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
- Participation au *Colloque sur l'éducation populaire* organisée par le Centre de formation populaire (CFP)
- Visionnement du documentaire sur l'histoire de la défense des droits des personnes en situation de handicap de Mouvement PHAS suivi d'une discussion avec les membres
- Tenue de 2 rencontres préparatoires en vue de la Commission montréalaise sur la liberté de manifester et l'encadrement policier

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Prise en charge et participation des membres dans l'animation d'ateliers
- Jumelage de membres en fonction des enjeux thématiques (transport, habitation, santé et services sociaux, parentalité, accessibilité universelle à la Ville de Montréal)
- Tenue de 2 formations dans des comités logement sur la question du logement, de l'accessibilité universelle et des défis rencontrés par les personnes en situation de handicap
- Prise de parole d'un membre lors de la Commission montréalaise sur la liberté de manifester et l'encadrement policier

- Appropriation par les membres des problématiques en lien avec nos enjeux thématiques
- Réflexion sur les pistes d'action et identification par les membres de stratégies de revendication

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Continuer à faire connaître et à offrir le service de référence
- Développer et renforcer les compétences de l'équipe en animation d'ateliers d'éducation populaire, évaluation des résultats et renforcement du pouvoir d'agir
- Reconnaître, développer et utiliser les connaissances et les compétences des membres dans les activités des comités, les ateliers d'éducation populaire et activités de représentation
- Développer la capacité d'analyse critique des membres sur les différents enjeux
- Offrir des formations sur les droits et recours liés aux thématiques portées par Ex aequo ainsi que sur la communication et la mobilisation
- Continuer les partenariats avec des groupes qui présentent une offre de formations intéressantes pour les membres d'Ex aequo
- Offrir des formations sur les enjeux vécus par les personnes en situation de handicap à l'intention d'autres organisations et à leurs membres
- Assurer le service de référence communautaire et augmenter sa visibilité
- Bonifier les informations sur les ressources et informer les membres de leurs services
- Encourager la participation des membres dans nos actions et à travers les comités suivants : transport, mobilisation, accessibilité universelle à la Ville de Montréal, habitation et santé et services sociaux
- Accompagner les membres dans leur militance au quotidien en développant leur connaissance sur leurs droits et recours
- Participer à des recherches et formations sur les enjeux vécus par les personnes en situation de handicap

Mobilisation sociale

Objectifs à long terme :

- Collectiviser les réalités des personnes dans une situation de vulnérabilité et se réapproprier le pouvoir d'agir collectif
- Mobiliser les personnes en situation de handicap dans la lutte contre les inégalités sociales

- Préserver et développer le filet social québécois permettant la participation et l'inclusion sociale des citoyennes et des citoyens ainsi que la reconnaissance de leurs droits

Contexte :

Comme groupe de défense collective des droits, les membres d'Ex aequo se mobilisent fréquemment pour intervenir sur la place publique en lien avec nos enjeux thématiques. La mobilisation sociale fait partie de tout un processus mettant l'action citoyenne au cœur des actions des membres et résulte des gestes que nous avons mis en place pour améliorer la participation des membres à l'intérieur d'Ex aequo ainsi que pour développer leur compréhension des inégalités sociales.

Comme les personnes en situation de handicap ont besoin d'un soutien adéquat des différents paliers de gouvernement, chaque coupure dans un programme social les affecte grandement. C'est pourquoi nous nous sommes mobilisés cette année avec le Front régional d'action communautaire autonome de Montréal (FRACA), la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP) et le Mouvement PHAS afin de défendre nos acquis sociaux. Cette globalisation des luttes en santé et services sociaux, habitation, lutte à la pauvreté et financement du communautaire nous permet de développer un rapport de pouvoir plus grand et de sensibiliser ces organisations aux réalités vécues par les personnes en situation de handicap. De plus, nous avons participé aux rencontres de nos regroupements régionaux et nationaux. Cela nous permet de maintenir de bons liens avec d'autres organisations travaillant auprès de personnes en situation de handicap.

Nous nous sommes grandement mobilisés à travers nos propres actions sociales. La journée sur l'accessibilité universelle organisée dans le cadre de la Grande marche du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) aura permis de faire connaître les besoins des personnes en situation de handicap aux autres organismes communautaires participants. Cette marche a été un grand défi d'organisation puisque plusieurs membres ont fait une partie du trajet entre Ottawa et Québec. Autre moment important dans la mobilisation cette année, l'action dérangeante au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Nord-de-l'Île-de-Montréal a mis les coupures au soutien à domicile sous les projecteurs.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Continuer à sensibiliser la Coalition Main rouge et les autres groupes de la société civile sur les impacts des mesures d'austérité sur les personnes en situation de handicap
- Continuer à faire en sorte que les organisations des secteurs communautaires et syndicaux portent nos revendications
- Continuer à sensibiliser le grand public sur les impacts des mesures d'austérité sur les personnes en situation de handicap
- Évaluer la possibilité de développer des actions dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées
- Participer à diverses actions de dénonciation du secteur communautaire, citons en exemple : les actions dérangeantes du FRAPRU, les manifestations, les conférences de presse, etc.

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Organisation d'une action au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Nord-de-l'Île-de-Montréal pour dénoncer les coupures au programme de soutien à domicile
- Organisation de la Journée sur l'accessibilité universelle dans le cadre de la Grande marche du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
- Participation aux rencontres de la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP)
- Participation au comité de coordination de la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP)
- Participation au grand comité et au comité mobilisation du Mouvement PHAS
- Co-organisation avec le Mouvement PHAS de l'occupation du bureau du Protecteur du citoyen dans le cadre de la campagne « Nous sommes et nous voulons ! »
- Appui public aux revendications et participation à une manifestation des Médecins québécois pour un régime public
- Participation à la Marche aux 1000 parapluies de Centraide du Grand Montréal
- Signature de la pétition pour une réforme de la Régie du logement lancée par le Regroupement des comités logement et des associations de locataires du Québec (RCLALQ)
- Organisation d'une rencontre préparatoire avec les membres en vue d'une action sur le financement des organismes communautaires organisée par le Regroupement des organismes de défense collective des droits (RODCD)

- Échange d'informations avec le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) et le Groupe de Recherche et de Formation sur la Pauvreté au Québec (GRFPQ)

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Mobilisation des membres lors d'actions organisées par les différents groupes dans le cadre de la campagne « Nous sommes et nous voulons ! »
- Occupation du bureau du Protecteur du citoyen dans le cadre de la campagne « Nous sommes et nous voulons ! »
- Mobilisation des membres et de groupes travaillant auprès de personnes en situation de handicap pour la prise de parole et la marche lors de la Journée sur l'accessibilité universelle dans le cadre de la Grande marche du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
- Participation à l'action pour l'accessibilité des cliniques médicales organisée par Moelle épinière et motricité – Québec (MÉMO-Qc)
- Mobilisation des membres aux actions organisées par le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
- Participation au recours coordonné par le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) contre la Ville de Montréal et le Service de police en lien avec l'occupation du 22 mai 2018
- Mobilisation des membres à la manifestation sur le financement du communautaire organisée par le Regroupement des organismes de défense collective des droits (RODCD)

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Soutenir et participer à des activités de mobilisation et à des manifestations pour la reconnaissance des droits des personnes en situation de handicap
- Sensibiliser la population aux impacts des coupures dans les programmes sociaux sur les personnes en situation de handicap
- Sensibiliser les organisations syndicales et communautaires qui mènent des luttes sociales aux enjeux rencontrés par les personnes en situation de handicap
- Participer aux rencontres et aux mobilisations organisées par nos différents regroupements régionaux et nationaux
- Participer au comité de coordination de la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP)
- Organiser des mobilisations en lien avec nos enjeux thématiques
- Inviter les organisations alliées à nos activités et mobilisations

- Participer au recours coordonné par le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) contre la Ville de Montréal et le Service de police en lien avec l'occupation du 22 mai 2018

Partenaires et instances impliqués

- Action des femmes handicapées Montréal (AFHM)
- Association d'entraide des personnes handicapées physiques de Montréal (ALPHA)
- Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées (AMEIPH)
- Association québécoise pour l'équité et l'inclusion au postsecondaire (AQEIPS)
- Centre communautaire Radisson
- Centre de formation populaire
- Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal (CÉAF)
- Centre Saint-Pierre
- Coalition Objectif Dignité
- Coalition opposée à la privatisation et à la tarification des services publics (Coalition Main rouge)
- Coalition Solidarité Santé
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
- Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)
- Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
- Front régional d'action communautaire autonome de Montréal (FRACA)
- Groupe de Recherche et de Formation sur la Pauvreté au Québec (GRFPQ)
- Mouvement PHAS
- Programme international d'éducation à la citoyenneté démocratique (PIECD)
- Regroupement des comités logement et des associations de locataires du Québec (RCLALQ)
- Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)
- Société inclusive
- Vie autonome-Montréal



Rechercher

Accueil Créer

Ex aequo était en direct. Voir en premier

il y a environ un mois ·

Action en cours - en direct du Pavillon Dorion du CIUSSS Nord-de-l'Île-de-Montréal, pour dénoncer l'absence d'amélioration dans la situation en soutien à domicile! Plus de détails à venir!

24 859 Personnes atteintes **4 542** Interactions Mettre la publication en avant

113 208 Shares 12 k vues

J'aime Commenter Partager

Commentaires À suivre

Le plus pertinent

Afficher 17 autres commentaires

Francine Coutu · 2:39 Bravo!!! Lâchez pas. Le soutien à domicile de plus en plus malade!!

Santé et services sociaux

Mobilisation sociale pour retrouver le soutien à domicile



Encore cette année, les services de soutien à domicile (SAD) ont été marqués par une diminution de la disponibilité et de la qualité des services. Malgré le rehaussement promis de 229 millions de dollars de l'enveloppe dédiée en partie au soutien à domicile annoncé au budget québécois 2018-2019, la situation financière déficitaire des CIUSSS et CISSS du Québec, conjuguée à la pénurie de main-d'œuvre, ont maintenu une situation précaire.

De plus, l'intégration du système automatisé (OCCI) et une élaboration des plans de services toujours axée sur les comités d'allocation où les gestionnaires ont le dernier mot ont continué d'accentuer l'impression que l'évaluation faite par les intervenants est plutôt accessoire face à la nécessité d'équilibrer les budgets. Le climat d'inquiétude et de méfiance entre usagers et intervenants prévaut toujours et Ex aequo s'inquiète de la distorsion possible que cette pratique peut avoir sur les besoins reconnus par le ministère. Ex aequo a d'ailleurs été appelé à intervenir dans de nombreux dossiers où le lien de confiance entre usagers et professionnels était rompu.

Dans le dossier Santé et services sociaux cette année, Ex aequo a donc concentré la majorité de ses énergies à dénoncer la situation en SAD. Dès le mois de mars, un membre et un salarié ont témoigné au Forum sur le soutien à domicile de la CSN dans l'espoir de développer des partenariats avec le maximum d'organismes concernés. Cette tâche s'est poursuivie dans le cadre des regroupements desquels nous faisons partie ainsi qu'à travers plusieurs événements et rencontres informelles. Cette stratégie s'est concrétisée à l'automne lors des compressions importantes au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal. Ex aequo a pu intervenir rapidement et avec force grâce à l'appui de partenaires dynamiques et engagés. La campagne de dénonciation a été

possible grâce à des partages d'information rapides et ouverts, une implication de tous dans la mise sur pied des différentes interventions et la complémentarité des forces de chaque organisme. Le RÉCIFS, une association des intervenants sociaux du Québec, et le Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ) ont été nos principaux partenaires, mais la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) et l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) ont également contribué au succès de cette campagne. De plus, la présence du Mouvement PHAS et de MEMO-Qc lors de l'action de perturbation du 6 février a permis de démontrer que nos inquiétudes sont largement partagées et de démontrer notre solidarité. Ces partenariats apportent une vision plus complète de la situation et permettent un travail de défense des droits plus efficace. Ex aequo prévoit donc poursuivre cette stratégie en 2019-2020.

Concertation avec le réseau de la santé

En 2016, Ex aequo, en collaboration avec DéPhy Montréal, a amorcé un important travail de concertation auprès des CIUSSS de l'île de Montréal. Tout d'abord, les premiers plans d'action à l'égard des personnes handicapées des CIUSSS de l'île de Montréal, élaborés avec la participation d'Ex aequo, ont été déposés en 2017. La même année, le comité de concertation montréalais entre les établissements publics et les organismes communautaires en déficience physique a finalement été mis sur pied. Ce comité réunit les directions ou directions adjointes en déficience physique des cinq CIUSSS de l'île de Montréal, la direction de DéPhy Montréal ainsi que deux représentants du milieu communautaire, dont Ex aequo. Quatre réunions par année sont prévues pour échanger sur les problématiques identifiées par les participants.

Dans le cadre de ces rencontres cette année, Ex aequo a principalement abordé l'enjeu des chirurgies d'un jour pour les personnes en situation de handicap et la gestion des subventions du Programme supplément au loyer (PSL) dédiées aux personnes en situation de handicap. Les représentants des CIUSSS se sont montrés ouverts à trouver avec nous des solutions rapidement. Nous avons également espoir de rencontrer la Table montréalaise des directions SAPA (soutien à l'autonomie des personnes âgées) dans le cadre du comité pour échanger sur les problématiques liées au soutien à domicile. Toutefois, après un an d'attente, la Table a finalement refusé notre invitation.

Soutien à domicile

Objectifs à long terme :

- S'assurer que l'offre de services en soutien à domicile offerte par l'État québécois soit bonifiée et de qualité, et qu'elle réponde adéquatement aux besoins des personnes que nous représentons
- S'assurer que le réseau de la santé et des services sociaux respecte la politique de 2003 « Chez-soi : le premier choix »
- S'assurer que le réseau de la santé et des services sociaux respecte le décret de 1988 sur la compensation équitable dans l'attribution des services à domicile et offre gratuitement les services nécessaires aux usagers en situation de handicap

Contexte :

Les services de soutien à domicile (SAD) sont essentiels à l'inclusion sociale, professionnelle et économique. Depuis plus de 35 ans, le milieu associatif des personnes en situation de handicap revendique auprès du gouvernement du Québec le financement nécessaire pour répondre à l'ensemble des besoins des personnes que nous représentons. Selon Ex aequo, le principe de la compensation financière exigeant qu'une personne en situation de handicap ne doive pas payer pour pallier sa condition, et ce quel que soit son revenu, est présentement remis en question. Nous observons un désengagement progressif des établissements de santé quant à l'offre de services à domicile.

Depuis plusieurs années, nous assistons à une dégradation de la qualité et de la disponibilité des services et à un resserrement des critères d'admissibilité. Cette situation est principalement attribuable au financement insuffisant des services par rapport à la hausse des besoins liée au vieillissement de la population, l'introduction de méthodes de « nouvelle gestion » et à deux réformes en santé en moins de 10 ans qui ont profondément perturbé l'organisation du réseau de la santé. Malgré le rehaussement de l'enveloppe budgétaire en mars 2018, les coupures de services, les demandes mises en attente et la réduction des heures allouées ont continué.



Pour assurer leur mission, les CIUSSS choisissent de plus en plus souvent de recourir à des ressources extérieures au réseau public. Jusqu'ici, on privilégiait la sous-traitance vers les entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD), mais l'obligation de passer par des appels d'offres favorise maintenant les contrats avec des agences privées dont la fiabilité et la qualité des services sont très variables. De nombreuses personnes se sont retrouvées sans service parce qu'aucun préposé d'agence ne s'était présenté à leur domicile. Le roulement d'employés les a également privés de précieuses minutes de service parce qu'ils devaient répéter leurs besoins particuliers et diriger l'employé dans un environnement inconnu. Il nous a également été rapporté au moins un cas où une évaluation des besoins avait été effectuée par un employé d'agence et avait ensuite été transmise à l'intervenant-pivot.

Il est de plus en plus courant que les personnes soient dirigées vers le Chèque Emploi-Service à cause du manque de professionnels dans le réseau. Cette modalité particulière demande une prise en charge par les personnes dans l'embauche et la gestion des employés. Elle n'est donc pas souhaitable pour toutes les personnes, ce qui cause de nouvelles problématiques et de plus en plus de confusion. Ex aequo a dû intervenir cette année pour rappeler l'origine et l'objectif de cette modalité, alors que des cas malheureux ont été médiatisés. Ces cas risquent malheureusement de se multiplier dans l'avenir.

La lourdeur des tâches administratives qui incombent aux intervenants du réseau accapare en moyenne 55% de leur temps de travail ce qui réduit la disponibilité de ceux-ci et accentue l'impact de la pénurie de main-d'œuvre. Si une telle exigence de reddition de comptes aurait dû, à tout le moins, produire davantage de données sur l'état des services, l'information disponible sur ceux-ci reste toujours partielle ou inaccessible pour les groupes de défense et les chercheurs. Quant aux indicateurs divulgués par les CIUSSS et le ministère, force est de constater qu'ils sont en contradiction avec la réalité terrain telle qu'exprimée par les usagers et les travailleurs du réseau.

Finalement, la vision du soutien à domicile au Québec continue d'être principalement orientée vers les populations âgées en perte d'autonomie. Cette absence de reconnaissance des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap alimente le réflexe archaïque de prise en charge des personnes, plutôt que de favoriser l'autonomie.

Étant donné la complexité des enjeux, Ex aequo privilégie l'action collective et le partenariat avec des groupes de défense des droits, des associations professionnelles et des groupes syndicaux partageant nos préoccupations.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Participer au CoSSS de DéPhy Montréal
- Participer au comité de concertation montréalais entre les établissements publics et les organismes communautaires en déficience physique
- Participer à la Coalition Solidarité Santé
- Accompagner, conseiller et référer les usagers dont les services de soutien à domicile ont été refusés ou réduits
- Organiser au moins une action ou manifestation
- Appuyer et participer aux activités de dénonciation de nos partenaires
- Documenter avec nos partenaires les effets du sous-financement sur les personnes en situation de handicap
- Mobiliser les membres via le CoSSS d'Ex aequo

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Rencontres du CoSSS d'Ex aequo pour mobiliser et informer nos membres et les consulter sur les stratégies
- Participation aux CoSSS de DéPhy Montréal pour préparer les rencontres du comité de concertation montréalais entre les établissements publics et les organismes communautaires en déficience physique et mobiliser les groupes présents aux enjeux en SAD
- Participation à la Coalition Solidarité Santé pour mobiliser, alimenter et soutenir nos partenaires
- Participation au comité de concertation montréalais entre les établissements publics et les organismes communautaires en déficience physique pour garder une communication durable avec chaque CIUSSS et explorer des pistes de solution
- Sensibilisation auprès des élus provinciaux
- Organisation d'actions et de manifestations pour maintenir l'enjeu du soutien à domicile dans l'actualité politique et faire pression sur les décideurs
- Dénonciation du sous-financement via les médias et les médias sociaux
- Appui et participation aux activités de dénonciation de nos partenaires
- Documentation des effets du sous-financement
- Mobilisation et concertation des membres via le CoSSS d'Ex aequo

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Participation à 5 CoSSS de DéPhy Montréal
- Discussion sur le soutien à domicile au comité de concertation montréalais entre les établissements publics et les organismes communautaires en déficience physique
- Soutien de la Coalition Solidarité Santé dans nos revendications
- Soutien du Mouvement PHAS dans nos actions et revendications
- Conseil et référence aux usagers dont les services de soutien à domicile ont été refusés ou réduits
- 6 rencontres du CoSSS et CoSSS-mobilisation d'Ex aequo (20 membres ont participé au courant de l'année)
- Présentation et participation au *Forum sur le soutien à domicile* organisé par la CSN (un membre et un salarié)
- Organisation et participation à la manifestation et l'occupation du bureau montréalais du Protecteur du citoyen dans le cadre de la campagne « Nous sommes et nous voulons ! » du Mouvement PHAS par une dizaine de membres
- Communiqué en réaction au budget québécois 2018-2019 publié sur Facebook et Huffpost
- Communiqué et entrevues pour dénoncer les compressions au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
- Dialogue continu (décembre à mars) avec le cabinet de la ministre de la santé, par l'entremise de Jean-François Landry, directeur de cabinet adjoint
- Rencontre avec Marie-France Ménard, directrice générale adjointe, service sociaux et réadaptation du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal et Benoit Major, directeur SAPA
- Communiqué et occupation des bureaux du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
- Couverture de l'occupation des bureaux du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal par 3 médias
- Rencontre avec Lyne Jobin, sous-ministre adjointe à la Direction générale des services sociaux du Ministère de la Santé et des Services sociaux, Frédéric Abergel, président directeur général du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal et Marie-France Ménard, directrice générale adjointe, services sociaux et réadaptation



Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Participer au CoSSS de DéPhy Montréal
- Participer au comité de concertation montréalais entre les établissements publics et les organismes communautaires en déficience physique
- Participer à la Coalition Solidarité Santé
- Participer au Mouvement PHAS
- Préparer la mise sur pied d'états généraux sur le soutien à domicile
- Accompagner, conseiller et référer les usagers dont les services de soutien à domicile ont été refusés ou réduits
- Organiser au moins une action ou manifestation
- Dénoncer le sous-financement via les médias et les médias sociaux
- Appuyer et participer aux activités de dénonciation de nos partenaires
- Documenter avec nos partenaires les effets du sous-financement sur les personnes en situation de handicap
- Mobiliser les membres via le CoSSS d'Ex aequo

Réseau de la santé

Objectifs à long terme :

- S'assurer que les CIUSSS de l'île de Montréal répondent aux besoins des personnes ayant une déficience motrice en matière de services de santé et de services sociaux
- S'assurer que les services offerts par les différents établissements du réseau de la santé et des services sociaux soient universellement accessibles et que ces services répondent adéquatement à l'ensemble des besoins
- S'assurer que l'offre de services des CIUSSS et des établissements non fusionnés de l'île de Montréal reste universelle et gratuite

Contexte :

La pleine collaboration des établissements de santé et services sociaux est primordiale pour assurer une amélioration constante des services offerts aux personnes en situation de handicap.

Cette année, Ex aequo a privilégié le comité de concertation montréalais entre les établissements publics et les organismes communautaires en déficience physique pour acheminer ses demandes auprès des directions des CIUSSS de l'île de Montréal, ce qui a permis d'aborder de nombreux sujets, de nourrir la concertation et d'obtenir rapidement l'état des lieux de l'ensemble des CIUSSS

de l'île de Montréal. Cette approche permet notamment de mieux orienter nos actions.

Si cette collaboration a été fructueuse sur certains dossiers, nous constatons malheureusement que les CIUSSS ont actuellement peu de marge de manœuvre pour répondre à nos demandes. Comme dans l'ensemble du réseau de la santé, ils sont confrontés à la centralisation des décisions au ministère et au sous-financement des services de santé en général et en particulier pour le soutien à domicile.

Dans ces conditions, Ex aequo a dû aborder la question de la santé de façon plus large et développer ses relations avec les mouvements moins spécifiquement liés à la question des personnes en situation de handicap, tout en s'assurant que les revendications de ses membres soient aussi connues et portées par ceux-ci.

Finalement, Ex aequo compte évidemment sur l'implication et les expériences des 14 membres du CoSSS pour aider les établissements de santé à améliorer leurs services.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Poursuivre la participation au CoSSS de DéPhy Montréal
- Maintenir le siège au comité de coordination de la Coalition Solidarité Santé
- Participer aux Tables en déficience physique
- Participer aux différentes campagnes syndicales pour le réinvestissement dans le réseau de santé publique
- Poursuivre notre participation au Mouvement PHAS
- Recueillir les témoignages des membres en vue d'améliorer les services des CIUSSS
- Mobiliser les membres via le CoSSS d'Ex aequo
- Rédiger la nouvelle plateforme de revendications en santé et services sociaux d'Ex aequo

Actions pour l'année pour 2018-2019:

- Rencontres du CoSSS d'Ex aequo pour consulter et mobiliser les membres
- Participation au Mouvement PHAS
- Rencontres du CoSSS de DéPhy Montréal
- Participation à la Coalition Solidarité Santé

- Participation au comité de concertation montréalais entre les établissements publics et les organismes communautaires en déficience physique
- Participation au débat public en santé par l'entremise des médias et des réseaux sociaux et par la participation aux événements connexes
- Suivi et collaboration avec les CIUSSS pour l'élaboration des plans d'action à l'égard des personnes en situation de handicap
- Participation à deux manifestations organisées dans le cadre de la campagne « Nous sommes et nous voulons ! » du Mouvement PHAS

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Participation aux rencontres du CoSSS de DéPhy Montréal et alimentation du regroupement sur les problématiques identifiées par ses membres
- Maintien d'un siège au sein du comité de coordination de la Coalition Solidarité Santé et présence dans les différentes instances de la Coalition Solidarité Santé permettant une concertation plus soutenue et un appui aux revendications de la coalition
- Participation aux rencontres du comité de concertation montréalais entre les établissements publics et les organismes communautaires en déficience physique
- Concertation et appui du Mouvement PHAS dans nos revendications

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Poursuivre la participation au CoSSS de DéPhy Montréal
- Poursuivre la participation à la Coalition Solidarité Santé
- Assurer un suivi des plans d'action à l'égard des personnes handicapées des CIUSSS de l'île de Montréal
- Participer aux Tables en déficience physique
- Participer aux différentes campagnes syndicales pour le réinvestissement dans le réseau de santé publique
- Poursuivre notre participation au Mouvement PHAS
- Recueillir les témoignages des membres en vue d'améliorer les services des CIUSSS
- Mobiliser les membres via le CoSSS d'Ex aequo
- Rédiger la nouvelle plateforme de revendications en santé et services sociaux d'Ex aequo

Suivi des plans d'action des CIUSSS

Objectif à long terme

- Faire en sorte que les établissements de santé et les processus permettant l'accès aux services de santé soient accessibles universellement

Mise en contexte

En vertu de l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité locale d'au moins 15 000 habitants a l'obligation de produire, d'adopter et de rendre public annuellement un plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap. Cet outil de planification doit permettre aux organisations de relever les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de leurs attributions, de dresser un bilan des mesures prises en cours d'année en plus d'envisager celles qui devront être mises en œuvre dans l'année ou les années à venir.

Ex aequo travaille donc à ce que les plans d'action à l'égard des personnes handicapées des cinq Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Île-de-Montréal répondent aux besoins des personnes ayant une déficience motrice. Ex aequo veut s'assurer que les obstacles en accessibilité universelle ainsi que les problèmes liés aux processus d'accès aux services, soulevés par ses membres, soient rapportés dans les plans d'action des CIUSSS.

Alors qu'il est attendu que les CIUSSS de l'Île-de-Montréal refassent de nouveaux plans d'action uniformisés d'ici février 2020, afin notamment d'en faciliter l'utilisation et le suivi, Ex aequo s'assurera que les besoins de ses membres y soient inclus et que soient mises en place les mesures nécessaires pour rendre accessible les lieux de santé et offrir un accès aux services sans obstacles ni problèmes (au niveau des processus).

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019

- Poursuivre la participation au CoSSS de DéPhy Montréal
- Assurer un suivi des plans d'action à l'égard des personnes handicapées des CIUSSS de l'Île-de-Montréal
- Participer aux Tables en déficience physique
- Recueillir les témoignages des membres en vue d'améliorer les services des CIUSSS
- Mobiliser les membres via le CoSSS d'Ex aequo

Actions pour l'année 2018-2019

- Embauche d'un agent de défense des droits pour porter le dossier des plans d'action à l'égard des personnes handicapées des CIUSSS, qui doivent entrer en vigueur en février 2020
- Rencontre avec DéPhy Montréal pour partager l'informations et envisager un travail de collaboration dans le dossier
- Mobilisation des membres en CoSSS d'Ex aequo
- Planification et organisation d'un atelier d'éducation populaire sur le droit à la santé des personnes en situation de handicap et sur les problèmes d'accessibilité en milieu hospitalier
- Implication et représentation au sein du CoSSS de DéPhy-Montréal

Résultats pour l'année 2018-2019

- Rencontre avec DéPhy Montréal et accès à l'informations et la documentation qui concerne les plans d'action des CIUSSS
- Organisation d'un atelier d'éducation populaire, prévu pour la mi-avril, qui vise à soulever les obstacles à l'accessibilité universelle en milieu hospitalier et les problèmes liés aux processus d'accès aux services
- Préparation d'une présentation, ou animation, pour la Journée sur l'inclusion organisée par une association d'étudiants et étudiantes en médecine

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020

- Mobiliser les membres d'Ex aequo sur les enjeux de droit à la santé, plus spécifiquement par rapport aux obstacles en termes d'accessibilité universelle
- Relever à partir de l'expérience des personnes en situation de handicap, les membres notamment, les obstacles aux soins et les problèmes d'accessibilité en milieu hospitalier

- Adresser aux instances concernées (personnes responsables des CIUSSS) les problèmes d'accès à la santé chez les personnes en situation de handicap et les pistes de solutions
- S'assurer que les Plans d'action des CIUSSS tiennent compte des problématiques soulevées par les personnes en situation de handicap et des moyens proposés par Ex aequo
- Concerter notre analyse avec DéPhy Montréal en vue de la révision des plans d'action des cinq CIUSSS de l'Île-de-Montréal



Banque de préposés



La Banque de préposés (ci-après, la Banque) d'Ex aequo est un service de jumelage entre les personnes préposées inscrites sur la liste de références et les personnes ayant besoin de soutien à domicile qui souhaitent gérer elles-mêmes leurs services (autogestionnaires) par le biais de l'allocation directe Chèque emploi-service (CES). De plus, un soutien leur est offert et des outils sont développés afin d'aider les autogestionnaires dans leur rôle d'employeur. Les personnes préposées sont également soutenues dès leur inscription à la Banque afin de favoriser leur intégration dans leurs milieux de travail et qu'elles soient bien informées de leurs droits. Des formations sont aussi offertes aux personnes préposées et aux autogestionnaires.

Les besoins se diversifient

Le service de la Banque de préposés d'Ex aequo connaît une forte croissance depuis quelques années. Les différents CLSC et centres de réadaptation de l'île de Montréal réfèrent régulièrement les autogestionnaires à la Banque, lorsque la modalité du Chèque emploi-service leur a été octroyée afin qu'ils soient soutenus dans leur démarche.

Depuis 2014, le Chèque emploi-service s'adresse aux personnes ayant une déficience motrice, aux personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement et aux familles avec un enfant en situation de handicap. En élargissant la clientèle, les besoins se sont diversifiés et ils demandent à être comblés par les personnes préposées de la Banque. Il est maintenant nécessaire de choisir des personnes ayant des compétences et expériences variées pour répondre à ces demandes, comme par exemple s'occuper des jeunes ayant une déficience physique ou intellectuelle.

L'importante croissance que connaît le service depuis les dernières années s'explique entre autres par l'élargissement du bassin d'utilisateurs en 2014, mais aussi par la promotion soutenue du service auprès des différents établissements du réseau de la santé et des organismes communautaires. Cette année a eu lieu

la journée Clic Déphy. Étaient présents à cette journée, plusieurs centaines d'intervenants du milieu de la santé et de l'éducation. Celle-ci a permis de promouvoir le service, de créer des liens et de mieux faire connaître l'ensemble de nos services aux établissements de santé et aux organismes communautaires présents.

Précarisation du travail des personnes préposées

Les personnes travaillant avec le Chèque emploi-service sont rémunérées 15,06 \$/heure et le déplacement entre chaque usager n'est pas payé. Considérant qu'il faut en moyenne de 30 à 60 minutes pour qu'ils se rendent chez l'employeur, ils refusent donc d'effectuer des quarts de travail inférieurs à 1 h 30, certains exigeant même un minimum de 4 h. Il est donc très difficile de combler les demandes des usagers. Un autre facteur de précarisation est la fin d'emploi subite par exemple lorsque survient un décès, un transfert vers un CHSLD ou une coupure de service. Les personnes préposées perdent malheureusement leur emploi sans aucun préavis et doivent rapidement se retrouver un emploi pour combler cet événement imprévu.

Banque de préposés

Objectifs à long terme :

- Permettre aux autogestionnaires de recourir à une banque de préposés pouvant répondre à l'ensemble de leurs besoins
- Contribuer à l'autonomie des autogestionnaires
- Assurer une stabilité des personnes préposées afin d'offrir des services de qualité aux autogestionnaires inscrits à la Banque d'Ex aequo

Contexte :

En 2018-2019, environ 60 personnes préposées inscrites à la liste de la Banque de préposés ont été actives à un moment ou à un autre. Les services de ces dernières ont été suggérés aux autogestionnaires qui en ont fait la demande. Au cours de la période, on dénombre 142 nouveaux autogestionnaires. Il faut mentionner que le service a également accueilli de nombreuses demandes d'informations et de conseils personnalisés de personnes intervenantes, de personnes proches aidantes et de personnes ayant des services à domicile.

Pour la première fois, une formation a été offerte aux personnes préposées. Elle a été développée en partenariat avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Elle traitait des accidents et maladies du travail et des normes du travail en lien avec le Chèque emploi-service. Ce fut un franc succès puisqu'elle a permis d'informer les travailleurs sur leurs droits et d'échanger sur leurs réalités.

La Banque de préposés se modernise !

Ex aequo a terminé l'implantation de sa nouvelle base de données. Celle-ci a pour premier grand objectif de faciliter le jumelage entre les autogestionnaires et les personnes préposées. Maintenant, grâce à cet outil, les dossiers sont centralisés rendant ainsi plus efficiente la gestion quotidienne des demandes. Le deuxième objectif est d'offrir la possibilité aux autogestionnaires qui le souhaitent d'avoir accès à la base de données pour rechercher par eux-mêmes des préposés selon leurs critères. Les personnes préposées y auront accès afin de modifier leur profil et leur gestion d'horaire. Les coordonnatrices continueront d'assister les autogestionnaires et les personnes préposées dans leurs démarches.

Orientation 1 : l'accroissement de la satisfaction et de la fidélisation des autogestionnaires de la Banque

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Accroître l'autonomie des autogestionnaires qui le désirent dans leur recherche de préposés à l'aide de la nouvelle base de données
- Offrir aux autogestionnaires qui le souhaitent des ateliers de formation sur la gestion du personnel
- Recommander des préposés répondant à des critères particuliers, par exemple avoir de l'expérience ou des compétences avec des enfants handicapés ou avec des personnes atteintes d'une maladie cognitive ou tout autre besoin spécifique
- Créer des outils dédiés aux autogestionnaires (cahier d'introduction, gestion d'employés)
- Évaluer la satisfaction des autogestionnaires inscrits pour mieux adapter le service

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Offre d'ateliers sur la gestion du personnel à des organismes communautaires
- Sélection régulière de personnes aux profils variés
- Publication d'offres d'emploi et sélection spécifique lorsqu'une demande par un autogestionnaire est plus complexe
- Soutien des autogestionnaires
- Sondage envoyé aux autogestionnaires afin d'évaluer le service et le travail de personnes préposées référées

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Participation de 7 personnes à une série de 2 ateliers sur la gestion du personnel et les normes du travail offerts aux membres de Vie Autonome Montréal
- Participation de 20 personnes à une série de 3 ateliers sur les modalités de soutien à domicile, la gestion du personnel et les normes du travail donnés aux membres de l'Alpha
- Entrevue de 40 candidats aux profils variés, dont 20 ont été ajoutés à la Banque
- 5 jumelages pour des demandes spécifiques
- Conseils personnalisés sur les relations de travail et le respect des différentes lois



- Recueil d'information sur les lois du travail et le cas particulier du Chèque emploi-service et transmission aux autogestionnaires
- Soutien lors de conflit ou d'incompréhension des besoins entre les autogestionnaires, personnes préposées ou intervenants
- Sondage de satisfaction rempli par 29 personnes attestant que de façon générale, les autogestionnaires sont satisfaits du service et des personnes référées

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Être en mesure de répondre aux besoins des autogestionnaires inscrits
- Permettre aux autogestionnaires de rechercher eux-mêmes des préposés à l'aide de la nouvelle base de données
- Offrir aux autogestionnaires des ateliers de formation sur la gestion du personnel et des outils
- Évaluer la satisfaction des autogestionnaires à l'égard de notre service et le travail des personnes préposées afin d'améliorer le service
- Élaborer un modèle de politique contre le harcèlement

Orientation 2 : l'accroissement de la satisfaction et de la rétention des préposés de la Banque

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Offrir aux préposés des formations spécifiquement adaptées à la modalité du Chèque emploi-service et à la clientèle rencontrée (ateliers sur les communications, les normes du travail, la santé et la sécurité au travail, etc.)
- Créer un sentiment d'appartenance et soutenir encore davantage les préposés de la Banque afin de favoriser leur rétention
- Briser l'isolement des préposés par le biais de cafés-rencontres
- Créer des outils dédiés aux préposés (cahier d'introduction)
- Jumeler les préposés à des autogestionnaires en veillant à leur offrir des opportunités qui correspondent à leurs aspirations professionnelles
- Évaluer la satisfaction des préposés inscrits à la Banque afin de mieux répondre à leurs besoins

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Offre de formations sur les accidents et maladies du travail et les normes du travail
- Médiation lors de situations conflictuelles entre les autogestionnaires et les personnes préposées

- Transmission d'informations aux préposés
- Résolution de problèmes lors de retard de paie ou de non-paiement
- Réalisation d'un sondage pour évaluer la satisfaction des préposés

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Participation de 13 personnes préposées aux deux ateliers offerts en partenariat avec le MSSS
- Une dizaine de situations conflictuelles entre employeurs/employés ont été réglées grâce à l'intervention des coordonnatrices
- Transmission régulière d'information sur les lois applicables à leurs situations
- 5 retards de paies ont été réglés, 2 ont même réussi à obtenir un préavis payé de 2 semaines lors de la terminaison d'emploi grâce à l'intervention des coordonnatrices
- Grâce au formulaire plus exhaustif de la nouvelle base de données, les personnes préposées peuvent être jumelées plus facilement selon leurs aspirations
- Sondage de satisfaction complété par 30 personnes attestant que de façon générale, elles sont satisfaites des services de la Banque de préposés

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020

- Briser l'isolement et accroître l'expertise des personnes préposées en offrant des formations et café discussion
- Soutenir les personnes préposées de la Banque en offrant un service personnalisé et un soutien dans leur travail afin de favoriser leur rétention
- Évaluer la satisfaction des personnes préposées inscrites à la Banque afin d'améliorer le service



Orientation 3 : fonctionnement interne de la Banque de préposés et gestion de la base de données

Sous-objectifs 2018-2019 :

- Planifier la deuxième partie du plan d'action avec un échéancier et des objectifs précis et réalisables
- Intégrer tous les dossiers d'autogestionnaires et des préposés vers la nouvelle base de données
- Finaliser la base de données et la déployer prochainement

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Transferts des dossiers actifs des autogestionnaires vers la nouvelle base de données, en plus de toutes les nouvelles ouvertures de dossiers
- Participation de 5 autogestionnaires et un expert en accessibilité pour évaluer la convivialité et l'accessibilité de la base de données
- Modifications et ajustements pour la convivialité et l'efficience de la base de données
- Appropriation de la base de données par les 2 coordonnatrices du service
- Acquisition de nouveaux outils technologiques

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Réalisation de la base de données accessible universellement complétée
- Utilisation exclusive par les 2 coordonnatrices du service de la base de données comme outil de gestion
- Un ordinateur portable et un appareil portatif pour réseau wifi ont été acquis afin de faciliter les ouvertures de dossiers à domicile avec la base de données

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Informer tous les autogestionnaires actifs de la possibilité de faire par eux-mêmes des changements dans leur profil et de faire une requête de service
- Informer toutes les préposées et tous les préposés actifs de la possibilité de faire par eux-mêmes des changements dans leur profil, par exemple de modifier leurs disponibilités
- Offrir des formations sur le fonctionnement de la nouvelle base de données autant aux autogestionnaires qu'aux préposés

Orientation 4 : plan de communication et rayonnement du service de la Banque de préposés sur le territoire montréalais

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Développer un plan de communication du service avec la responsable des communications d'Ex aequo
- Concevoir des outils pour le nouveau nom de la Banque de préposés « Oxili » et de la base de données
- Actualiser la section « Banque de préposés » dans le nouveau site Web d'Ex aequo

- Accroître la visibilité et la notoriété de la Banque de préposés auprès des lieux de formation des préposés de soutien à domicile (ou toute autre formation en lien avec notre service)
- Faire la promotion auprès des cinq CIUSSS, des différents CLSC de la région de Montréal et des différents groupes (proches aidants, personnes âgées et familles avec un enfant ayant une déficience motrice ou intellectuelle) de nos services et de la nouvelle base de données
- Promouvoir, auprès de nos autogestionnaires et des préposés, la nouvelle base de données et les former pour son utilisation

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Élaboration en cours du plan de communication du service avec la responsable des communications d'Ex aequo
- Ajout d'Oxili sur le nouveau site Web d'Ex aequo
- Promotion du service Oxili auprès du personnel du réseau de la santé et de l'éducation

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Première ébauche du plan de communication terminée
- Intégration du nouveau nom, de la nouvelle identité visuelle et des informations portant sur la Banque sur le nouveau site Web d'Ex aequo
- Promotion du service de la Banque de préposés lors de la Journée Clic DéPhy organisée par DéPhy Montréal auprès du personnel du réseau de la santé et de l'éducation et de différents groupes communautaires (proches aidants, personnes âgées et familles avec un enfant ayant une déficience motrice ou intellectuelle)

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Finaliser l'élaboration du plan de communication
- Mettre en œuvre le plan de communication
- Réaliser les nouveaux outils promotionnels avec la nouvelle identité visuelle
- Lancer et officialiser le nouveau nom du service afin d'accroître la visibilité de la Banque de préposés
- Promouvoir la nouvelle identification visuelle et l'association à l'image de marque auprès des autogestionnaires, des préposés et des cinq CIUSSS
- Accroître la visibilité et la notoriété de la Banque de préposés auprès des lieux de formation des préposés de soutien à domicile et des salons de l'emploi



Partenaires et instances impliqués

- Action des femmes handicapées Montréal (AFHM)
- Association de loisirs des personnes handicapées physiques de Montréal (ALPHA de Montréal)
- Association du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)
- Carrefour de la Triade
- Carrefour jeunesse emploi Ahuntsic Bordeaux-Cartierville (CJE ABC)
- Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes - Île de Montréal (CAAP)
- Centre de réadaptation Lucie-Bruneau (CRLB)
- Centre de traitement du Chèque emploi-service de Desjardins
- CIUSSS de l'île de Montréal (5)
- CIUSSS de l'Île-de-Montréal (Directions et responsables des Plans d'action)
- Coalition Solidarité Santé
- Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap (CAPVISH)
- Comité de concertation montréalais entre les établissements publics et les organismes communautaires en déficience physique
- Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)
- CoSSS d'Ex aequo
- DéPhy Montréal
- DéPhy-Montréal
- École des métiers des Faubourgs-de-Montréal
- Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)
- Handi Apte
- Hay Doun
- IFMSA-Québec, division des affaires internationales de la Fédération médicale étudiante du Québec (FMEQ)
- L'appui pour les proches aidants d'aînés
- L'Étape
- Le temps d'une Pause
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
- Moelle épinière et motricité Québec (MEMO-Qc)
- Mouvement PHAS
- RÉCIFS
- Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ)

- Service d'accompagnement et de répit aux personnes âgées à domicile (SARPAD)
- Université du Québec en Outaouais (UQO)
- Vie autonome – Montréal



Droit à la parentalité en situation de handicap



Objectifs à long terme :

- Faire en sorte que les personnes en situation de handicap puissent être soutenues dans l'exercice de leurs rôles parentaux
- Promouvoir et défendre les droits des parents en situation de handicap

Contexte :

C'est à l'initiative d'un membre, lui-même parent, qu'Ex aequo a été interpellé sur les enjeux de la parentalité des personnes en situation de handicap et sur la nécessité d'en faire un dossier de défense collective des droits. De l'avis de ce parent, qui sera confirmé par d'autres ensuite, c'est le manque de mesures de soutien ou de ressources, voire leur inexistence (ex. : programmes de soutien, logements suffisamment grands, etc.), additionné aux problèmes d'accessibilité aux lieux de vie de leurs enfants qui font en sorte qu'il n'est pas possible actuellement d'exercer pleinement son rôle parental en tant que personne en situation de handicap.

Reconnaissance de la parentalité des personnes en situation de handicap

Selon les premiers concernés, il y a un manque, voire une absence, de reconnaissance de la parentalité des personnes en situation de handicap, tant au niveau politique que dans la société en général. Certains préjugés sont encore tenaces et on constate qu'il y a un manque d'informations et de connaissances dans les milieux de l'éducation, de la santé, de la justice, du transport, etc.

Les parents en situation de handicap ont besoin de soutien pour exercer pleinement leurs rôles parentaux. Toutefois, il n'existe actuellement aucun programme de soutien à la parentalité pour les personnes en situation de handicap. Il arrive que la DPJ intervienne dans la vie des familles. Ceci constitue

un problème puisque les parents ont la volonté d'assumer pleinement leur rôle parental.

Sous-objectif pour l'année 2018-2019 :

- Cerner davantage les difficultés que peuvent rencontrer les personnes en situation de handicap dans l'exercice de leurs rôles parentaux

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Rencontre d'échanges entre parents en situation de handicap dans les bureaux d'Ex aequo pour partager son expérience, ses défis et ses préoccupations
- Rencontre pour aborder et soulever certains enjeux en transport adapté lorsqu'on est parent en situation de handicap
- Embauche d'un agent de défense des droits pour porter le dossier Droit à la parentalité en situation de handicap chez Ex aequo
- Co-organisation, avec Société inclusive, d'une rencontre sur le droit à la parentalité des personnes en situation de handicap
- Élaboration d'un « plan de match » pour le dossier Parentalité des personnes en situation de handicap, à Ex aequo
- Rencontre avec Coralie Mercerat, étudiante-chercheuse au Doctorat en psychologie communautaire, pour voir à une possible collaboration. Son projet de thèse porte sur les services de soutien pour les parents « aux prises avec des limitations physiques »
- Sollicitation de la COPHAN pour créer un comité national sur la parentalité des personnes en situation de handicap, co-coordonné par Ex aequo et la COPHAN
- Élaboration d'un projet de recherche-action en vue de l'appel de projet de Société inclusive
- Rencontre à l'AMEIPH pour « célébrer le fait d'être mère en situation de handicap à Montréal »
- Rencontre avec des groupes communautaires alliés pour présenter le dossier de la parentalité en situation de handicap et voir à un possible travail de concertation et de mobilisation
- Participation au comité de travail de Société inclusive en vue des représentations avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Résultats pour l'année 2018-2019

- 28 personnes issues des milieux communautaire, clinique, de la recherche ainsi que de la défense des droits ont assisté à la rencontre co-organisée par Ex aequo et Société inclusive sur le thème du droit à la parentalité des personnes en situation de handicap
- Présentation du dossier parentalité des personnes en situation de handicap à une dizaine d'acteurs et actrices du milieu communautaire montréalais et intérêt de leur part à créer un comité de concertation et de mobilisation
- Constitution du comité parents en situation de handicap à Ex aequo
- Représentations auprès de la Direction des services en déficience et en réadaptation physique du Ministère de la Santé et des Services sociaux concernant les besoins de soutien à la parentalité en situation de handicap
- Adhésion, en tant que membre allié-observateur, au Regroupement des organismes communautaires Famille de Montréal (ROCFM)
- Représentations auprès de la STM pour voir à mettre en place des solutions permettant aux parents usagers du transport adapté de pouvoir se déplacer avec leur enfant (voir à ce sujet la section « Usagers ayant des enfants de moins de 5 ans » dans le dossier Transport)

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020

- Interpeller le Ministère de la Santé et des Services sociaux pour qu'il développe et mette en place des mécanismes visant à soutenir l'exercice du rôle parental chez les personnes en situation de handicap
- Documenter la réalité et les besoins des parents en situation de handicap par l'entremise d'un projet de recherche d'envergure nationale co-coordonné avec la COPHAN
- Promouvoir l'accessibilité universelle des milieux de vie des enfants afin que les parents en situation de handicap puissent assumer pleinement leur rôle parental (ex. : périnatalité, CPE, écoles, loisirs, etc.)
- Valoriser et démystifier la parentalité en situation de handicap auprès du personnel intervenant et professionnel de divers milieux : social, éducatif et de la santé
- Travailler à faire reconnaître la parentalité en situation de handicap comme expérience possible et positive, tant chez les personnes en situation de handicap que dans la société en général

Usagers du transport adapté ayant des enfants de moins de 5 ans (nouveau dossier)

Objectif à long terme :

- Faire en sorte que les usagers puissent utiliser les services de transport adapté sans contraintes excessives avec leur enfant ayant moins de 5 ans

Contexte :

Actuellement, les règles en vigueur posent des difficultés d'accès au service et de sécurité à l'utilisateur qui veut prendre le transport adapté avec son enfant de moins de 5 ans. Lorsque l'enfant peut être installé dans une coquille, ce dernier peut demeurer sur les genoux de son parent en autant qu'il porte la ceinture de sécurité, mais est-ce vraiment sécuritaire pour l'enfant ? De plus, lorsque le poids de l'enfant requiert qu'il soit assis dans un siège d'enfant, le parent doit le fournir, l'installer et y placer lui-même l'enfant.

Cette exigence de la part du transporteur fait en sorte qu'il est pratiquement impossible pour un parent ayant une déficience motrice de prendre le transport adapté sans accompagnateur. Comment le parent pourra-t-il répondre à toutes ses obligations parentales s'il ne peut prendre le transport adapté de manière autonome ? Depuis avril 2019, les automobilistes doivent asseoir les enfants de moins de 9 ans dans un siège d'appoint. On ignore pour l'instant si le service de transport adapté sera exempté de cette nouvelle obligation de la Société d'assurance automobile du Québec.

Une autre difficulté que rencontrent les usagers parents de jeunes enfants concerne la plage de 30 minutes au Centre de la petite enfance (CPE). Souvent, moins de 15 minutes suffisent pour reprendre l'enfant le soir. Si les adultes trouvent cela difficile d'attendre 30 minutes, imaginez un enfant de 4 ans et moins qui n'a pas la notion du temps.

Sous-objectif pour l'année 2018-2019 :

- Identifier des pistes de solutions afin que les usagers puissent vraiment prendre le transport adapté avec leur enfant de moins de 5 ans

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Tenue d'une rencontre avec des gestionnaires du transport adapté visant à les sensibiliser à la réalité des usagers ayant des enfants de moins de 5 ans et d'une autre rencontre afin d'explorer différents scénarios
- Recherche sur les règles de transport des enfants de moins de 5 ans des divers services de transport adapté au Canada

Résultat pour l'année 2018-2019 :

- Le transport adapté s'engage, en collaboration avec le milieu associatif, à regarder quelles sont les obligations du chauffeur et du parent, de même que les besoins de l'enfant. Divers scénarios seront développés pour convenir à une solution respectueuse des limites et des ressources des parties prenantes

Sous-objectif pour l'année 2019-2020 :

- Mettre en œuvre une solution permettant aux parents de prendre de manière autonome le transport adapté avec un enfant de moins de 5 ans

Partenaires et instances impliqués

- Société inclusive
- Parents Plus
- Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal (CROM)
- Vie Autonome-Montréal
- Action des femmes handicapées Montréal (AFHM)
- Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées (AMEIPH)
- Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal (RUTA-MTL)
- Regroupement des organismes communautaires Famille de Montréal (ROCFM)
- Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)



Habitation



Pour Ex aequo, une habitation répondant adéquatement aux besoins des individus est fondamentale pour l'inclusion et la participation sociale des personnes en situation de handicap. Un logement répondant aux caractéristiques d'une personne ayant une limitation fonctionnelle facilite l'autonomie et l'émancipation, tout en permettant d'augmenter son degré d'implication socio-économique.

Aux trois paliers de gouvernement

En novembre 2017, le gouvernement fédéral a déposé sa première Stratégie nationale sur le logement. Cette stratégie prévoit un investissement de 40 milliards de dollars sur dix ans, incluant le financement provincial. L'annonce pourrait permettre un développement plus important du parc de logements sociaux et une certaine pérennité du logement social déjà existant. De plus, la problématique liée au renouvellement des conventions est stoppée pour le moment, puisque le financement des logements en fin de convention est assuré pour la prochaine décennie. Le gouvernement fédéral a aussi annoncé son intention de rendre obligatoire le dépôt de stratégies du logement à intervalles réguliers, de créer un poste de défenseur fédéral du logement et de faciliter l'inclusion des locataires dans ses processus décisionnels. C'est un retour important du fédéral dans le dossier du droit au logement, après plus d'un quart de siècle d'immobilisme. Toutefois, les promesses ne se concrétiseront qu'en 2020 et d'ici là, les élections fédérales d'octobre 2019 pourraient tout faire basculer.

Au Québec, la modification du Code de construction qui devait permettre de réduire le retard de la province quant à l'accessibilité du parc de logement locatif par rapport au reste du Canada a été moins ambitieuse que prévu. Si l'obligation de conformer tous les nouveaux logements du premier plancher et ceux desservis par un ascenseur aux critères d'accessibilité minimale est maintenue, l'obligation d'accessibilité universelle pour les logements sociaux a simplement été inscrite au guide d'AccèsLogis. Si le financement familiale du programme AccèsLogis devait se poursuivre dans les prochaines années, le manque de

logement répondant aux besoins des personnes en situation de handicap risquerait de persister.

Dans le cadre de son nouveau statut de métropole, Montréal a acquis des pouvoirs de gestion accrus en habitation. On peut penser aux programmes AccèsLogis et aux programmes d'adaptation de domicile (PAD), entre autres. L'administration Plante n'a toujours pas déposé de nouvelle politique en habitation, ni consulté les groupes et a plutôt réduit les exigences quant à l'accessibilité des nouveaux logements sociaux construits sur son territoire. Toutefois, la ville a choisi d'augmenter sa participation financière au développement de nouveaux logements.

Une mobilisation historique pour le logement social

Le parc de logement social comprend la majorité des logements accessibles à loyers raisonnables au Québec. Toutefois, le nombre de logements est insuffisant, les règles d'attribution sont trop rigides, les programmes de construction et d'adaptation sont mal arrimés et les situations de discrimination sont encore monnaie courante. Ex aequo continue donc de militer activement avec ses partenaires pour un financement adéquat du programme AccèsLogis. Cette année, pour souligner le 40^e anniversaire du FRAPRU, s'est déroulée *La Grande Marche : de villes en villages pour le droit au logement*, une marche ambitieuse de 29 jours entre Ottawa et Québec. L'action de visibilité s'est tenue en septembre en pleine campagne électorale québécoise. L'objectif était d'attirer l'attention sur un des thèmes trop souvent oubliés par les partis politiques, c'est-à-dire le développement du logement social, et de visibiliser la diversité des personnes et des enjeux en lien avec le logement, dont ceux des personnes en situation de handicap.

En tant que membre du FRAPRU, Ex aequo a activement participé tout le long de l'année à l'élaboration de l'événement et fut présent sur place pour quatre journées de route. Une vingtaine de membres ont participé à au moins une des quatre journées. Ex aequo a également organisé le tronçon parcouru le 12 septembre, soit le trajet Laval-Montréal. Cette journée était destinée à promouvoir l'accessibilité



universelle et les enjeux liés au logement et au handicap. L'événement a été l'occasion de rouler, de marcher et de témoigner pour cet enjeu important et plusieurs groupes ont répondu à l'appel dont les comités logement et associations de locataires, Ex aequo, MEMO-Qc, Mouvement PHAS, Rêvanous, l'AMEIPH et le Regroupement des organismes de personnes handicapées de Laval (ROPPHL).

Vers une réforme du programme PAD

Le programme d'adaptation de domicile (PAD) reste préoccupant, notamment en regard de son financement insuffisant et du peu d'attention prêtée aux besoins et désirs des personnes en situation de handicap à qui le PAD est destiné. Le changement de gouvernement a ralenti le processus vers une réforme. Ex aequo devra continuer à suivre le dossier avec ses membres et ses partenaires. La mise sur pied d'une campagne de revendication pour une réforme du programme est en préparation.

Logements sociaux

Sous-objectifs à long terme :

- Promouvoir un parc de logement social accessible, bien financé et en nombre suffisant
- S'assurer que le parc de logement social réponde aux plus hautes exigences en matière d'accessibilité universelle
- S'assurer que les décideurs politiques répondent à nos attentes et à nos demandes en matière d'habitation par des lois, des règlements et des mesures appropriés

Contexte :

Sans logement accessible, pas d'inclusion sociale des personnes en situation de handicap. Le prix élevé du logement locatif, la réglementation insuffisante pour assurer la construction de logements privés qui répondent aux besoins des personnes en situation de handicap et la variété de besoins auxquels les projets sociaux d'habitation permettent de répondre nous invitent à privilégier la solution du logement social. Or, depuis plus d'une vingtaine d'années, cette solution a été négligée par les pouvoirs publics.

La modification au guide AccèsLogis en février 2017 peut certainement améliorer l'accessibilité des nouveaux logements, mais encore faut-il financer la construction de nouveaux logements. Néanmoins, peu de projets voient le jour. Ex aequo travaille donc avec ses partenaires afin de ramener au cœur des préoccupations politiques cet enjeu essentiel.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Diffuser la plateforme auprès des acteurs importants en habitation
- Organiser des présentations pour informer et sensibiliser les acteurs-clés en matière de logement et les groupes de défense des droits des locataires à l'importance de l'AU
- Poursuivre l'implication des membres d'Ex aequo au sein du FRAPRU
- Rencontrer les élus concernant la nouvelle politique en habitation de la Ville de Montréal
- S'assurer que le FRAPRU partage nos revendications dans le but de promouvoir l'accessibilité universelle

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Promotion de l'importance de l'accessibilité universelle auprès de la Ville de Montréal et de ses arrondissements
- Promotion de l'importance de l'accessibilité universelle au sein du FRAPRU et auprès de ses membres
- Promotion de l'importance de l'accessibilité universelle auprès des GRT
- Participation aux activités du FRAPRU
- Partage des expertises et collaboration avec Société Logique et les autres organismes de promotion des droits des personnes en situation de handicap
- Diffusion de l'information aux membres

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Participation avec 2 membres d'Ex aequo au congrès du FRAPRU
- Participation aux AG du FRAPRU avec des membres d'Ex aequo
- Participation aux groupes de Montréal du FRAPRU
- Participation à divers comités d'organisation du FRAPRU, dont celui de *La Grande Marche : de villes en villages pour le droit au logement*
- Participation à plusieurs manifestations et actions du FRAPRU avec des membres
- Tenue d'un pique-nique de mobilisation pour *La Grande Marche: de villes en villages pour le droit au logement* avec 25 membres
- Participation à la marche de Quartiers en Quartiers avec 4 membres

- Participation à l'Assemblée des marcheurs avec 4 membres
- Participation à 4 journées de *La Grande Marche : de villes en villages pour le droit au logement* avec 20 membres
- Entrevue et couverture médiatique de la journée du 12 septembre
- Tenue de 5 comités habitation et 1 comité habitation-mobilisation pour une participation d'une quinzaine de membres durant l'année

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Diffuser la plateforme d'Ex aequo auprès des acteurs importants en habitation
- Organiser des présentations pour informer et sensibiliser les acteurs-clés en matière de logement et les groupes de défense des droits des locataires à l'importance de l'AU
- Poursuivre l'implication des membres d'Ex aequo au sein du FRAPRU
- Rencontrer les élus concernant la nouvelle politique en habitation de la Ville de Montréal
- Poursuivre les travaux du comité habitation

Programme d'adaptation de domicile

Sous-objectifs à long terme :

- Assurer le maintien des adaptations dans les logements ayant fait l'objet du programme d'adaptation de domicile
- Faire en sorte que les personnes logent dans un environnement sécuritaire et favorisant l'autonomie
- S'assurer que les adaptations soient de qualité et correspondent aux désirs et aux besoins des personnes qui en bénéficient

Contexte :

Le programme d'adaptation de domicile (PAD) a été créé en 1980 par le gouvernement du Québec. C'est le principal programme d'adaptation auquel les personnes en situation de handicap ont recours dans la province. Le programme est sous la responsabilité de la SHQ, mais sa gestion est opérée par l'administration municipale sur le territoire montréalais. C'est un programme indispensable pour permettre le maintien de l'autonomie chez soi et réduire le besoin d'aide extérieure.

Il fonctionne comme une subvention au propriétaire, et aucune adaptation n'est possible sans l'accord de celui-ci. Cette première exigence limite énormément les demandes dans le logement locatif privé. Le montant maximal de base accordé pour les travaux est de 16 000 \$. Dans certains cas particuliers, un montant additionnel de 7 000 \$ peut être ajouté. Un montant de 10 000 \$ est aussi prévu pour certains équipements spécialisés. Comme le montant de base accordé par le programme n'a pas été indexé depuis sa création, il est habituel qu'une première demande de PAD ne couvre pas l'ensemble des besoins d'adaptation. Une demande de subvention ne peut être renouvelée qu'à tous les 5 ans.

Le temps d'attente moyen entre une demande et l'adaptation du domicile est de 2 ans. Le déroulement du programme débute par l'évaluation des besoins d'adaptation par un ergothérapeute. En principe, celui-ci est tenu de rapporter l'ensemble des besoins, mais il arrive qu'il restreigne ceux-ci pour mieux correspondre aux critères du programme et ainsi éviter les délais. Cette pratique devient problématique lorsque l'ergothérapeute connaît peu les exigences du programme.

On remarque aussi que les agents municipaux chargés de la gestion des dossiers ont peu ou pas de formation en ce qui a trait à la planification des travaux. Il est donc courant que des agents approuvent des plans inexacts ou très partiels. L'inspection de la qualité des travaux est prévue dans le programme, mais elle n'a pas toujours lieu. Ainsi, lorsque les travaux ne sont pas bien menés, les personnes ayant fait la demande se retrouvent seules et sans aucun recours.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Produire un argumentaire de campagne avec Société Logique
- Rencontrer les élus municipaux
- Rencontrer l'OMHM ou la SHQ
- Faire de la concertation avec la COPHAN et DéPhy Montréal
- Assurer une vigie sur la possibilité d'une réforme du programme
- Informer les membres d'Ex aequo
- Promouvoir une bonification du programme

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Développement de l'expertise d'Ex aequo en partenariat avec Société Logique
- Concertation avec le communautaire et le réseau de la santé
- Développement d'une campagne avec le comité habitation
- Transmission de nos demandes aux élus responsables du dossier
- Transmission de nos demandes à l'OMHM

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Rencontre avec Mme Lise Thériault, ministre de l'habitation du Québec
- Soumission et adoption de la revendication pour la réforme du PAD à l'assemblée générale du FRAPRU d'octobre 2018
- Rencontre et consultation du comité habitation avec 6 membres

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Rencontrer les élus municipaux
- Rencontrer l'OMHM ou la SHQ
- Mobiliser la COPHAN et DéPhy Montréal sur les enjeux du programme PAD
- Assurer une vigie sur la possibilité d'une réforme du programme
- Informer les membres d'Ex aequo
- Promouvoir une bonification du programme

Info-Logement

Sous-objectif à long terme :

- Se doter d'une banque de logements accessibles, adaptés et adaptables afin de faciliter la recherche pour les personnes en situation de handicap

Contexte :

Info-Logement est un projet visant la mise sur pied d'une banque de logements accessibles, adaptés et adaptables pour les personnes en situation de handicap. Cette ressource permettrait de recenser les logements accessibles et ainsi de faciliter la recherche de logements répondant aux besoins des personnes en situation de handicap, mais surtout de faire le pont entre des locataires qui possèdent un appartement ayant fait l'objet d'adaptation et des locataires qui peinent à trouver un logement adapté à leurs besoins.

L'article 25 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale ainsi que la politique « À part entière » stipulent que la SHQ et l'OPHQ doivent s'assurer qu'une telle banque soit mise en place. Depuis plus d'une décennie, les deux organisations gouvernementales ont des discussions incessantes sur le sujet sans pour autant que le dossier avance. Résultat, les personnes en situation de handicap, les organismes de défense des droits des citoyens ainsi que les comités de logement attendent toujours cet outil essentiel.

Quelques organismes tels que la FECHIMM et la SHDM ont développé un outil Web pour la recherche de logements permettant de filtrer les résultats en fonction des catégories « personne à mobilité réduite » ou « autonomie plus ». Cela permet entre autres d'identifier les immeubles disposant de certaines unités de logement accessibles. Cependant, un travail de terrain laborieux reste à faire puisque les critères d'accessibilité ne sont pas tous les mêmes selon la compréhension des propriétaires.

Ex aequo souhaite ardemment que la Ville de Montréal finance une plateforme Info-Logement, afin de faciliter la communication entre les requérants et les propriétaires de logements adaptés. Nous souhaitons par ailleurs qu'une instance gouvernementale soit responsable de sa pérennité et de sa mise à jour régulière.

Encore cette année, notre organisme a enregistré en moyenne une dizaine d'appels par mois concernant des demandes de logements de la part de personnes ayant une déficience motrice, de familles dont un membre est en situation de handicap et d'intervenants du milieu de la santé et du milieu communautaire. Plus rarement, nous recevons aussi des offres de logement de la part de propriétaires désirant attribuer leur unité adaptée ou accessible aux personnes en situation de handicap. Bien que la présente administration ait manifesté son intérêt pour le projet, la bataille est loin d'être gagnée.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Faire le suivi du dossier auprès des élus responsables et de la Direction de l'habitation
- Soutenir OnRoule.org ou tout autre partenaire
- Collecter des appuis au sein du milieu politique

- Rassembler le milieu communautaire autour de cet objectif et alimenter leur intérêt et leur participation

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Représentations et rencontres avec la Direction de l'habitation de Montréal
- Représentations et rencontres avec les responsables municipaux de l'habitation, de l'accessibilité et de la diversité sociale
- Représentations et rencontres avec la Direction générale de la Ville de Montréal
- Recherche d'un partenaire pour la mise sur pied du projet
- Engagement avec le FRAPRU et les comités ou associations de locataires alliés

Résultat pour l'année 2018-2019 :

- Rencontre avec Magda Popeanu, responsable habitation

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Faire le suivi du dossier auprès des élus responsables et de la Direction de l'habitation
- Développer un plan d'affaire pour l'Info-Logement avec un partenaire
- Collecter des appuis au sein du milieu politique
- Rassembler le milieu communautaire autour de cet objectif et alimenter leur intérêt et leur participation

Des logements conçus pour tous et toutes (nouveau dossier)

Objectif à long terme :

- Faire en sorte que les organisations et les acteurs impliqués dans le processus de développement du logement social intègrent les principes d'accessibilité universelle dans leurs projets

Contexte :

La mise sur pied en 2018-2019 du projet « Des logements conçus pour tous » fait suite à de nombreuses situations en lien avec des logements sociaux nouvellement construits ayant un faible niveau d'accessibilité. Ces observations de la part de l'équipe de travail et des membres ont permis de constater des

écarts entre les exigences des différentes réglementations encadrant le développement de logements sociaux. Les récentes modifications au Code de construction du Québec pour y inclure les concepts de minimalement accessible (ou visitabilité) et d'adaptabilité, ainsi que la mise à jour du guide de construction du programme AccèsLogis pour y ajouter des exigences liées à l'accessibilité sont venues complexifier les normes auxquelles doivent répondre les organisations.

À travers ces observations, nous avons pu relever une confusion entre les différents concepts du continuum d'accessibilité en habitation ainsi qu'une mauvaise compréhension de l'accessibilité universelle par certains acteurs. Au fil des discussions avec quelques acteurs sur le terrain, il nous a été possible de comprendre les nombreux obstacles présents tout au long du développement d'un parc de logements sociaux universellement accessible.

Avec le soutien financier de l'Office de personnes handicapées du Québec (OPHQ), nous pouvons réaliser le projet « Des logements conçus pour tous » en 2018-2019. Pour ce faire, nous avons d'abord formé et réuni un comité de partenaires avec qui nous avons défini les détails entourant l'organisation de la Journée sur l'accessibilité universelle dans l'habitation sociale et communautaire et le contenu de l'outil d'aide au développement de projets universellement accessibles.

Actions pour l'année 2018-2019:

- Rédaction de documents et outils de présentation du projet à l'intention des partenaires et alliés
- Présentation du projet à différentes organisations travaillant dans le milieu de l'habitation
- Présentation du projet chez Bâtir son quartier, Société logique et au Comité logement Rosemont
- Formation d'un comité de partenaires
- Organisation des rencontres du comité de partenaires
- Organisation d'une Journée sur l'accessibilité universelle dans l'habitation communautaire et sociale
- Consultation auprès de personnes en situation d'handicap ayant vécu ou vivant dans un logement social



- Recherche de contenu et rédaction d'un canevas d'animation et d'un outil d'aide au développement de projet

Résultats pour l'année 2018-2019:

- Recension des écrits sur le continuum d'accessibilité en habitation, les politiques et réglementations en habitation et les pratiques exemplaires en habitation
- Création de documents d'informations et d'une présentation visuelle du projet
- Présentation du projet et participation à une table ronde lors d'un colloque sur les ressources résidentielles pour personnes en situation de handicap organisé par Société inclusive
- Formation du comité de partenaires regroupant le Comité logement Rosemont, Bâtir son quartier, Société logique et Ex aequo
- Présentation du projet au Groupe CDH et au Service de l'habitation de la Ville de Montréal
- Rencontre avec Mme Magda Popeanu, élue responsable du dossier de l'habitation à la Ville de Montréal pour discuter des enjeux liés à l'accessibilité universelle en habitation et présenter le projet
- Établissement de contacts avec l'Association des groupes de ressources techniques du Québec et Société inclusive
- Rédaction d'un canevas d'animation et de contenu d'animation
- Recherche de salles accessibles pour tenir la journée sur l'accessibilité universelle

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Poursuivre la coordination du comité de partenaires
- Établir des contacts avec les responsables du développement de projets de logements sociaux à la Société d'habitation du Québec et à la Société canadienne d'hypothèque et de logement
- Établir des contacts avec la Fédération des OSBL d'habitation du Québec et la Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain
- Compléter la rédaction du canevas d'animation de la Journée sur l'accessibilité universelle dans l'habitation communautaire et sociale
- Organiser, promouvoir et tenir la Journée sur l'accessibilité universelle dans l'habitation communautaire et sociale
- Rédiger, promouvoir et distribuer un outil d'aide au développement de projets de logements sociaux universellement accessibles

Partenaires et instances impliqués

- Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées (AMEIPH)
- Bâtir son quartier
- Centre Communautaire Radisson
- Comité logement Rosemont
- Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
- Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)
- Direction de l'habitation de Montréal
- Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FECHIMM)
- Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
- Moelle épinière et motricité Québec (MEMO-Qc)
- Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)
- Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)
- Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)
- Regroupement des organismes de personnes handicapées de Laval (ROPPhL)
- Rêveanous
- Service de l'habitation de la Ville de Montréal
- Société d'habitation du Québec (SHQ)
- Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)
- Société Inclusive
- Société Logique
- Ville de Montréal et ses arrondissements



Transport

Autobus de la Société de transport de Montréal (STM)

Depuis 2009, la STM achète des autobus munis de rampes avant, car celles-ci sont plus fiables que les rampes arrière.

Jusqu'à tout récemment, il y avait au moins un autobus avec rampe avant qui passait à toutes les 30 minutes, peu importe la ligne. Une stratégie de déploiement de ces nouveaux bus doit être développée.



Même si les rampes avant sont plus fiables que les rampes arrière, il est de plus en plus fréquent qu'elles ne fonctionnent pas. Lorsqu'elles ne peuvent se déployer mécaniquement, les chauffeurs demandent à l'utilisateur d'attendre le prochain bus.

De plus, il arrive encore trop souvent que les chauffeurs n'attendent pas que l'utilisateur soit placé avant de démarrer l'autobus. Les usagers mentionnent aussi que certains chauffeurs ne les font pas descendre de l'autobus à l'arrêt demandé sous prétexte qu'ils n'ont pas entendu la sonnette. Bref, les problèmes sont multiples et nous ne percevons pas d'améliorations au niveau de l'accès et de la qualité du réseau bus pour les personnes ayant une déficience motrice.

Projet de loi 17

Le 20 mars dernier, le ministre des Transports a rendu public le projet de loi 17 concernant le transport rémunéré de personnes par automobile. D'entrée de jeu, ce projet de loi est très inquiétant, car la question des déplacements des personnes en situation de handicap a été totalement écartée. Au niveau du transport adapté, les enjeux sont multiples : disponibilité des chauffeurs et des voitures, tarification modulée, surfacturation, formation des chauffeurs et applications mobiles accessibles. Ce projet de loi sera probablement le dossier chaud en transport !

Plateforme de revendications en transport collectif

Objectif à long terme :

- Faire en sorte que les services de transport collectif répondent aux besoins des membres

Contexte :

Depuis quelques années, Ex aequo se dote de plateformes de revendications pour chacune de ses thématiques. Actuellement, l'organisme dispose uniquement d'une plateforme de revendications portant sur le transport adapté de la STM. Celle-ci a été adoptée par le conseil d'administration en avril 2017. Par la suite, les membres du comité transport ont présenté leurs revendications à des gestionnaires du transport adapté. Un suivi sera fait au comité usager transporteur du transport adapté.

Depuis, les membres du comité transport développent une plateforme pour l'accessibilité des réseaux réguliers de transport collectif. Compte tenu des nombreux dossiers que les membres du comité transport ont dû traiter cette année, la rédaction de cette plateforme n'est pas aussi avancée qu'ils l'auraient souhaité.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Poursuivre l'élaboration de la plateforme de revendications concernant l'accessibilité du réseau régulier de transport en commun
- Poursuivre la présentation du contenu de la plateforme de revendications portant sur le transport adapté aux gestionnaires du transport adapté de la STM
- Convenir avec des gestionnaires du transport adapté de la réalisation de certaines revendications d'Ex aequo

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Les membres du comité transport d'Ex aequo ont finalisé la présentation des revendications de la plateforme à des gestionnaires du transport adapté

- Les membres du comité transport ont priorisé 5 des 38 revendications de la plateforme sur le transport adapté et ont fait des représentations auprès du transport adapté pour qu'elles se réalisent
- Les membres du comité transport ont développé des revendications pour la plateforme portant sur le réseau régulier. Les aspects suivants ont été abordés : planifier son trajet, l'arrêt d'autobus, monter et descendre du véhicule

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Suivi auprès du comité usager transporteur (CUT) relativement aux 5 priorités d'Ex aequo
- Création d'un comité plaintes par le transport adapté sur recommandation d'Ex aequo. L'objectif est de développer une stratégie pour faire connaître le processus de plainte auprès des usagers ainsi que l'importance de faire des plaintes

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Faire un suivi auprès du CUT pour la réalisation des 5 revendications prioritaires
- Poursuivre notre implication au comité plaintes
- Poursuivre l'élaboration de la plateforme de revendications concernant l'accessibilité du réseau régulier de transport en commun de la STM

Transport métropolitain

Objectif à long terme :

- Faire en sorte que les trains de banlieue ainsi que les services de transport collectif du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) soient universellement accessibles

Contexte :

En juin 2018, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) a été abolie et deux nouvelles structures ont pris forme. Il s'agit de 2 organismes, à savoir l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et EXO. Le rôle de planification du développement du transport collectif sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal est dévolu à l'ARTM. Il est important de s'assurer que

le développement des transports collectifs tient compte de l'accessibilité universelle.

À la suite de l'entrée en vigueur de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal, tous les services de transport collectif sur le territoire de la CMM, à l'exception de ceux offerts par la Société de transport de Montréal (STM), le Réseau de transport de Longueuil (RTL) et la Société de transport de Laval (STL) sont regroupés en une entité : EXO. Cette dernière a aussi pour mandat d'opérer les trains de banlieue. Des interventions doivent être faites afin d'améliorer l'accessibilité de ces trains.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Soutenir l'ARTM dans la mise en œuvre de l'accessibilité universelle en participant à la Table métropolitaine sur la mobilité des personnes ayant des limitations fonctionnelles
- Soutenir EXO dans la mise en œuvre de l'accessibilité universelle en participant au comité concertation du transport des personnes handicapées
- Déposer à EXO des recommandations concernant leur projet de plan de développement en accessibilité
- Promouvoir la tarification sociale pour le transport collectif

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Participation d'une dizaine de membres à des *focus group* de l'ARTM portant sur les obstacles que rencontrent les usagers ayant une déficience motrice lorsqu'ils utilisent le réseau régulier
- Participation à un atelier de travail de l'ARTM visant à développer le contenu de leur future politique en accessibilité universelle
- Rédaction et dépôt d'un avis, en concertation avec le RUTA de Montréal, sur la tarification des transports collectifs dans le cadre de la consultation publique de la Communauté métropolitaine de Montréal

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Plusieurs commentaires d'Ex aequo ont été retenus pour l'élaboration de la politique en accessibilité universelle de l'ARTM
- Les *focus group* ont révélé que les personnes en situation de handicap rencontrent des difficultés d'accès au réseau régulier, notamment à cause du manque de fiabilité de la rampe des autobus et de l'attitude des chauffeurs

- La tarification sociale des transports collectifs est une avenue envisagée par l'ARTM

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Présenter les résultats des *focus group* de l'ARTM aux membres du comité transport
- Participer à la recherche qualitative sur l'accessibilité du réseau régulier
- Participer à la consultation sur la tarification de l'ARTM
- Présenter la politique en accessibilité universelle de l'ARTM aux membres du comité transport d'Ex aequo
- Participer à la recherche sur les services de transport adapté
- Faire des représentations pour que le comité de concertation d'EXO soit actif

Réseau express métropolitain (REM)

Objectif à long terme :

- Faire en sorte que le REM soit universellement accessible

Contexte :

Le gouvernement du Québec et la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) ont conclu une entente qui donne le mandat à la CDPQ de développer et exploiter un train qui reliera le centre-ville de Montréal, la Rive-Sud, l'Ouest de l'île, la Rive-Nord et l'aéroport de Montréal. Ce train sera entièrement électrique et automatisé. Le promoteur a fait des présentations aux citoyens. Lors de l'annonce de ce projet, le RUTA et ses collaborateurs – dont Ex aequo – ont rencontré des gestionnaires du projet. Ceux-ci ont présenté le projet aux organismes et ce dernier semble répondre aux critères d'accessibilité du milieu associatif. Au cours des prochains mois, ce projet va se concrétiser et il sera important de s'assurer que les décisions prises à chacune des étapes-clés de la conception et de la réalisation tiennent compte de l'accessibilité universelle.



Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Assurer une vigie sur la mise en accessibilité du REM
- Participer au besoin à des tests terrain
- Informer les membres des développements dans le dossier

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Représentations, en concertation avec le RUTA, auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec pour qu'il y ait des tests terrains concernant les wagons
- Représentations, en concertation avec le RUTA, pour que la Caisse de dépôt et placement du Québec consulte le milieu associatif des personnes en situation de handicap relativement à l'aménagement des stations
- Participation de deux membres du comité transport d'Ex aequo à des tests terrain sur l'aménagement des wagons du REM

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- La Caisse de dépôt et placement du Québec a organisé des tests terrain afin de s'assurer que l'aménagement des wagons réponde aux besoins des personnes en situation de handicap
- Plusieurs commentaires d'Ex aequo ont été considérés lors des tests terrain sur l'aménagement des wagons

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Participer à des tests terrain sur l'aménagement de la tête de série des wagons du REM
- Participer à la consultation sur l'aménagement des stations du REM

Autobus du réseau régulier de la Société de transport de Montréal

Objectif à long terme :

- Faire connaître à la STM les besoins des personnes ayant une déficience motrice en ce qui a trait au réseau régulier d'autobus

Contexte :

Depuis 2009, la STM achète des autobus munis de rampes avant, car celles-ci sont plus fiables que les rampes arrière. Jusqu'à tout récemment, il y avait au moins un autobus avec rampe avant qui passait à toutes les 30 minutes, peu importe la ligne. Une stratégie de déploiement de ces nouveaux bus doit être développée puisque même si elles sont plus fiables que les rampes arrière, il est de plus en plus fréquent qu'elles ne fonctionnent pas. Lorsqu'elles ne peuvent se

déployer mécaniquement, les chauffeurs demandent à l'usager d'attendre le prochain bus.

En plus, il arrive encore trop souvent que les chauffeurs n'attendent pas que l'usager soit placé avant de démarrer l'autobus. Des usagers mentionnent que certains chauffeurs ne les font pas descendre de l'autobus à l'arrêt demandé, sous prétexte qu'ils n'ont pas entendu la sonnette. Il semblerait que cette sonnette soit souvent activée sans raison, ce qui expliquerait le manque d'attention des chauffeurs. Dans les nouveaux autobus, cette sonnette pourra être actionnée seulement lorsque la rampe avant aura été déployée au préalable pour faire monter un usager à mobilité réduite.

Question de documenter davantage l'accès et la qualité du service de bus pour les usagers ayant une déficience motrice, Ex aequo réalisera en 2019-2020 l'opération Escouade bus.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Examiner ce que font les sociétés de transport lorsqu'elles ne peuvent déployer mécaniquement les rampes avant
- Observer les pratiques des sociétés de transport à l'extérieur du Québec sur la gestion de l'entretien des rampes avant
- Mesurer le degré d'appréciation du nouveau bouton d'appel

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Participation de 2 membres du comité transport d'Ex aequo à des tests terrain du modèle de bus New Flyer et du modèle de bus de Novabus aménagé pour accueillir 2 usagers en fauteuil roulant
- Participation de 2 membres du comité transport à l'élaboration du contenu de la formation portant sur l'initiation au réseau régulier de la STM
- Participation de 2 membres du comité transport d'Ex aequo à des kiosques de sensibilisation destinés aux chauffeurs dans les centres de transport de la STM
- Formulation par les membres du comité transport de recommandations sur la stratégie de déploiement des bus avec rampe avant
- Élaboration par les membres du comité transport de l'opération Escouade bus

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Des ajustements seront apportés à l'aménagement des bus New Flyer et des bus Novabus afin de faciliter les manœuvres des usagers utilisant une aide à la mobilité motorisée
- La STM a convenu de définir avec le milieu associatif des personnes en situation de handicap des critères encadrant le déploiement des bus avec rampe avant
- La STM a fait des ajustements au contenu de formation portant sur l'initiation au réseau régulier suite, entre autres, aux commentaires d'Ex aequo
- Élaboration du questionnaire du sondage pour l'opération Escouade bus

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Proposer des critères pour la mise en place de la stratégie de déploiement des bus avec rampes avant
- Réaliser l'opération Escouade bus et faire les représentations nécessaires
- Prendre connaissance de l'impact de la formation portant sur l'initiation au réseau régulier
- Faire un suivi sur l'aménagement des bus de New Flyer et de Novabus

Mise en accessibilité du métro de Montréal

Objectif à long terme :

- Rendre l'ensemble du réseau de métro universellement accessible

Contexte :

Jusqu'à l'automne 2016, la STM finançait la mise en accessibilité du métro grâce au budget alloué par le programme Réno-Systèmes. Celui-ci consistait à remplacer les équipements du métro qui sont en fin de vie, comme par exemple le système électrique, le système de ventilation, etc. Cette stratégie de financement de l'accessibilité du métro s'est retrouvée confrontée à ses limites, car elle mettait en opposition les travaux visant à offrir un métro fiable et sécuritaire à ceux visant à rendre le métro accessible universellement.

Dans le but d'accélérer la mise en accessibilité universelle du métro, la STM, la Ville de Montréal et le milieu associatif des personnes en situation de handicap

réclamaient, en 2012, un fonds dédié au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET). Ce dernier devrait être indépendant du programme de subventions du transport adapté, afin de ne pas mettre en concurrence la mise en accessibilité du réseau et le développement du transport adapté.

En 2016, la STM et la Ville de Montréal ont entrepris des discussions avec le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial pour investir dans la mise en accessibilité du métro. Ces échanges se sont conclus par un investissement de 213 millions de dollars, ce qui permettra de rendre 14 stations de métro accessibles d'ici 2022.

Sous-objectif pour l'année 2018-2019 :

- Participer à toutes les consultations visant à rendre le métro universellement accessible

Action pour l'année 2018-2019 :

- Participation à une présentation au comité accessibilité universelle milieu associatif/STM du bilan des mises en chantier visant à rendre le métro accessible

Résultat pour l'année 2018-2019 :

- Progression satisfaisante des chantiers actuellement en cours visant à rendre le métro universellement accessible

Sous-objectif pour l'année 2019-2020 :

- Participer à toutes les consultations visant à rendre le métro universellement accessible

Formation pour les usagers ayant des limitations fonctionnelles (nouveau dossier)

Objectif à long terme :

- Faciliter l'utilisation des réseaux d'autobus et de métro pour les usagers ayant des limitations fonctionnelles

Contexte :

Depuis 2007, la STM intensifie ses interventions afin d'offrir aux citoyens ayant une déficience motrice un réseau régulier d'autobus et un réseau de métro accessibles universellement. Il est prévu qu'en 2024, 100 % des autobus seront munis de rampes avant et que, en 2022, la STM aura 31 stations de métro accessibles. De nombreux citoyens ayant une déficience motrice souhaitent utiliser le réseau régulier, mais plusieurs d'entre eux n'osent pas le faire, car ils craignent d'être bousculés par les autres usagers ou manquent de connaissances sur l'organisation du réseau régulier bus et métro et sur les étapes de leur déplacement.

Sous-objectif pour l'année 2018-2019 :

- Faire connaître les besoins des membres au comité éducation clientèle de la STM

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Participation d'Ex aequo au projet de formation des usagers
- Participation de deux membres du comité transport d'Ex aequo au comité d'experts de la STM

Résultat pour l'année 2018-2019 :

- Plusieurs commentaires d'Ex aequo portant principalement sur le contenu de la formation ont été considérés

Sous-objectif pour l'année 2019-2020 :

- Prendre connaissance de l'impact de la formation et proposer à la STM des ajustements s'il y a lieu

SIRTA

Objectif à long terme :

- Favoriser l'utilisation de SIRTA chez les usagers du transport adapté

Contexte :

Lancé en 2012, le microsite SIRTA du transport adapté de la STM offre à ses usagers la possibilité d'effectuer les demandes et les annulations de déplacement par Internet. Or, depuis 5 ans, un comité STM/milieu associatif a été mis sur pied afin d'élaborer un plan visant à améliorer SIRTA. Depuis, des améliorations ont été apportées et l'on peut, par exemple, réserver par SIRTA lorsqu'il s'agit d'une nouvelle destination, accéder au microsite qui est désormais accessible pour les personnes qui utilisent un logiciel d'adaptation, etc. Avant d'apporter d'autres modifications à SIRTA, le transport adapté consulte le milieu associatif des personnes en situation de handicap afin de savoir quelles modifications il souhaite apporter et lesquelles sont prioritaires.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Participer à la réalisation de tests d'utilisabilité
- Accompagner la STM dans le processus de bonification de SIRTA
- Convaincre la STM d'affecter les ressources nécessaires pour que SIRTA soit universellement accessible

Action pour l'année 2018-2019 :

- Consultations des membres du comité transport au sujet des futures bonifications de SIRTA

Résultat pour l'année 2018-2019 :

- Transmission des demandes de bonifications de SIRTA des membres du comité transport aux gestionnaires du transport adapté

Sous-objectif pour l'année 2019-2020 :

- Faire un suivi sur la consultation portant sur les bonifications SIRTA et faire des représentations si nécessaire

Financement du transport adapté (dossier clos)

Objectif à long terme :

- Faire en sorte que le Programme d'aide gouvernementale au transport adapté réponde aux besoins réels des usagers

Contexte :

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le financement du MTMDET ne suit plus la hausse d'achalandage du transport adapté. Cette décision a un impact majeur sur la STM, car elle connaît, chaque année, une hausse d'achalandage d'environ 6 %, ce qui représente des coûts additionnels de plus de 2 millions de dollars par année. Au budget 2015-2016, le gouvernement provincial a accordé une somme additionnelle de 3 millions de dollars pour le transport adapté ; c'est bien peu par rapport aux besoins exprimés sur le terrain. Le ministre des Transports prévoit doter le Québec d'une politique de mobilité durable. Va-t-elle comprendre une bonification de l'aide financière pour le transport adapté ? C'est à suivre... De son côté, comment l'ARTM va-t-elle concevoir le contrat de performance du service de transport adapté de la STM et quels en seront les impacts au plan financier ?

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Analyser la nouvelle politique de mobilité durable et faire les observations nécessaires
- Poursuivre les "représentations" auprès de l'ARTM concernant l'importance de financer adéquatement le transport adapté afin qu'il réponde aux besoins de ses usagers
- Informer les membres des développements dans le dossier

Action pour l'année 2018-2019 :

- Prise de connaissance et analyse de la Politique de mobilité durable et du cadre d'intervention en transport adapté

Résultat pour l'année 2018-2019 :

- La Politique de mobilité durable 2030 est accompagnée d'un cadre d'intervention en transport adapté dans lequel il est écrit que le gouvernement investira 84,8 millions sur 5 ans. C'est une bonne nouvelle pour le transport adapté.

Formation des chauffeurs de taxi

Objectif à long terme :

- Former adéquatement les chauffeurs de taxis berlines et de taxis accessibles

Contexte :

Depuis de nombreuses années, le transport adapté donne une formation aux chauffeurs de taxi qui souhaitent offrir leurs services aux usagers du transport adapté. Dans le but de s'assurer que cette formation réponde aux besoins de ses usagers, le transport adapté consultera des organismes du milieu associatif.

Sous-objectif pour l'année 2018-2019 :

- Faire connaître au responsable de l'élaboration du contenu de formation les besoins des membres en matière de formation des chauffeurs de taxi

Action pour l'année 2018-2019 :

- Participation d'Ex aequo à une rencontre de travail au transport adapté et transmission des demandes des membres

Résultat pour l'année 2018-2019 :

- Plusieurs commentaires d'Ex aequo ont été retenus par les intervenants du transport adapté lors de l'atelier de travail

Sous-objectif pour l'année 2019-2020 :

- Prendre connaissance du nouveau contenu de formation et réagir au besoin

Déplacements lors des intempéries (nouveau dossier)

Objectif à long terme :

- Effectuer le maximum de déplacements tout en assurant un service fiable et sécuritaire lors d'intempéries

Contexte :

Depuis quelques années, le transport adapté ne fait pas d'annulation massive lorsqu'il y a des précipitations importantes de pluie verglaçante ou de neige. Il a implanté un système de gestion des demandes de déplacements faits la veille des intempéries et les jours qui suivent les précipitations. Selon les circonstances, le transport adapté invite les usagers à se déplacer en dehors des heures de pointe. Parfois, il accepte les nouvelles demandes de déplacements seulement pour motif médical, étude et travail.

Les membres de la Table de concertation sur l'accessibilité universelle des transports collectifs de l'île de Montréal questionnent les façons de faire du transport adapté. Un comité tempête de neige a donc été créé. Ce comité a pour but de réfléchir à des mesures facilitant les déplacements des usagers lors d'intempéries.

Sous-objectif pour l'année 2018-2019 :

- Bonifier le mode de gestion actuel des déplacements des usagers lors des intempéries

Action pour l'année 2018-2019 :

- Formulation par les membres du comité transport d'Ex aequo de recommandations visant à faciliter les déplacements des usagers lors d'intempéries

Résultat pour l'année 2018-2019 :

- Excellente réception des recommandations d'Ex aequo par les gestionnaires du transport adapté lors de la rencontre du comité tempête de neige de la Table de concertation sur l'accessibilité universelle des transports collectifs

Sous-objectif pour l'année 2019-2020 :

- Assurer un suivi afin que le transport adapté donne suite aux propositions d'Ex aequo et faire des représentations s'il y a lieu

Projet de loi 17 (nouveau dossier)

Objectif à long terme :

- Faire en sorte que la loi portant sur le transport rémunéré de personnes par voiture tienne compte des besoins des personnes en situation de handicap et du transport adapté

Contexte :

Le 20 mars dernier, le ministre des Transports a déposé le projet de loi 17, Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile. D'entrée de jeu, ce projet de loi est très inquiétant, car la question des déplacements des personnes en situation de handicap se voit totalement écartée. En concertation avec le RUTA de Montréal, Ex aequo élaborera un mémoire, et ce en collaboration avec la Table de concertation sur l'accessibilité des transports collectifs de l'île de Montréal. Une stratégie devra être développée et mise en œuvre afin que le ministre prévoie dans la loi des articles venant assurer l'accès au transport rémunéré de personnes par voiture aux personnes en situation de handicap et permettre aux services de transport adapté de poursuivre le développement de liens d'affaire avec l'industrie du taxi. Les enjeux sont multiples : disponibilité des chauffeurs et des voitures, tarification modulée, surfacturation, formation des chauffeurs et applications mobiles accessibles.

Sous-objectif pour l'année 2018-2019 :

- Prendre connaissance du projet de loi 17

Action pour l'année 2018-2019 :

- Appropriation des enjeux de déplacements des personnes en situation de handicap tant au niveau des déplacements privés que des déplacements effectués par le transport adapté de la STM

Résultat pour l'année 2018-2019 :

- Élaboration, en concertation avec le RUTA de Montréal, d'un projet de mémoire pour la Table de concertation sur l'accessibilité universelle des transports collectifs de l'île de Montréal

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Développer et réaliser une stratégie afin d'assurer l'accès au transport rémunéré de personnes par automobile aux personnes en situation de handicap et permettre aux services de transport adapté de poursuivre le développement de liens d'affaire avec l'industrie du taxi
- Finaliser la rédaction du mémoire
- Prendre connaissance du texte final de la loi portant sur le transport rémunéré de personnes par automobile
- Prendre connaissance du projet de règlement de la loi portant sur le transport rémunéré de personnes par automobile et faire des représentations, s'il y a lieu

Office des transports du Canada (nouveau dossier)

Objectif à long terme :

- Faire en sorte que les services de transport sous la juridiction du gouvernement fédéral soient universellement accessibles

Contexte :

Le 9 mars dernier, l'Office des transports du Canada (OTC) a publié dans la partie I de la *Gazette du Canada* à des fins d'examen et de commentaires son projet de Règlement sur les transports accessibles pour les personnes handicapées (RTAPH). Le règlement proposé regroupe entre autres six codes volontaires et deux règlements – en vue de créer un seul ensemble de règlements sur les transports accessibles. Ce règlement s'appliquera obligatoirement à des compagnies d'avions, des traversiers, des autocars, des trains et des gares.

Le règlement proposé posera des règles pour les fournisseurs de services de transport au sujet de :

- La façon de communiquer avec les passagers handicapés
- La méthode de formation des employés du secteur des transports pour aider les passagers handicapés
- Le moyen d'assurer l'accessibilité des transporteurs (par avion, train, autocar et traversier), ainsi que des gares (comme les aéroports)
- La façon de fournir des services accessibles
- La manière d'assurer l'accessibilité du contrôle de sûreté et du contrôle frontalier

Sous-objectif pour l'année 2018-2019 :

- Prendre connaissance du projet de règlement et faire en sorte qu'il réponde aux besoins des personnes ayant une déficience motrice

Action pour l'année 2018-2019 :

- Appropriation du projet de règlement et identification de bonifications à apporter au projet de règlement

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Participation d'Ex aequo à titre de membre du comité transport de la COPHAN à la conférence téléphonique de l'OTC
- Transmission des bonifications souhaitées par Ex aequo aux intervenants de l'OTC

Sous-objectif pour l'année 2019-2020 :

- Prendre connaissance du texte final du règlement sur le transport accessible aux personnes handicapées

Partenaires et instances impliqués

- Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)
- Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ)
- Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)
- EXO
- Regroupement des usagers du transport accessible et adapté de l'île de Montréal (RUTA-MTL)
- Réseau express métropolitain (REM)
- Société de transport de Montréal (STM)



Vie municipale



La Ville de Montréal s'est vu reconnaître, en septembre 2017, le statut de métropole. Ce nouveau statut s'accompagne de responsabilités élargies dans certains domaines et confirme l'administration municipale comme interlocuteur privilégié dans nos démarches pour faire progresser l'accessibilité universelle.

La fièvre des projets et des travaux, palpable depuis un certain temps déjà, va en s'accroissant dans la métropole, multipliant ainsi les opportunités à saisir pour la mise en accessibilité des aménagements, des bâtiments, des programmes et des services.

Entre représentation, formation et revendications pour l'accessibilité universelle (AU)

Dans ce contexte d'effervescence et de sollicitation constante, le travail de représentation, de sensibilisation et de formation doit se poursuivre pour que l'administration municipale pose des actions concrètes en matière d'AU.

Forts impliqués dans la démarche d'élaboration du prochain Plan d'action en accessibilité universelle, nous devons redoubler d'ardeur pour que ce document, une fois adopté, débouche sur des résultats tangibles et soit porteur d'améliorations significatives. D'autant plus qu'au moment d'écrire ces lignes, la Ville de Montréal amorce une démarche de planification stratégique « Rêvons Montréal 2020-2030 » visant à doter l'administration d'orientations pour la décennie à venir. Les revendications élaborées par le comité de membres seront des plus utiles pour nos représentations visant à faire de l'accessibilité universelle une priorité montréalaise pour de nombreuses années.

Développement social et concertation

Objectif à long terme :

- Faire en sorte que l'accessibilité universelle soit mise en œuvre par, notamment, des organisations montréalaises de concertation

Contexte :

À Montréal, il y a de grandes organisations qui regroupent des associations provenant de différents secteurs. Ces organisations jouent un rôle de premier plan dans le développement de la ville. La plupart de ces organisations connaissent le concept de l'accessibilité universelle et certaines d'entre elles l'appliquent, mais pas pour l'ensemble de leurs activités, tandis que d'autres mélangent les notions d'adaptation et d'accessibilité universelle.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Participer aux activités du Forum de développement social de l'île de Montréal
- Participer à Concertation-MTL
- Participer à la Table diversité et inclusion
- Promouvoir l'accessibilité universelle auprès de Concertation-MTL et du Forum de développement social de l'île de Montréal
- Participer au comité accessibilité universelle de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
- Participer au comité Montréal accessible de DéPhy Montréal
- Informer les membres des développements dans le dossier

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Participation à un panel sur les espaces de dialogue dans le cadre d'un événement organisé par le Forum sur le développement social de l'île de Montréal
- Sensibilisation aux enjeux liés à l'intégration et au maintien en emploi des personnes en situation de handicap à la Table sur la diversité et l'inclusion de la Ville de Montréal
- Participation au comité AU-Aînés-Enfance de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

- Présence à certains événements Concertation-MTL

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Partage de réflexions sur les espaces de dialogue avec une soixantaine de participants
- Le document de la Table sur la diversité et l'inclusion propose des mesures structurantes favorisant l'intégration et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap à la Ville de Montréal
- Intégration progressive de l'accessibilité universelle au processus décisionnel de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
- Appuis ponctuels de la part des élus de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve dans les dossiers ville-centre
- Élaboration de positions concertées avec les groupes membres du comité Montréal accessible de DéPhy Montréal
- Présence à certains événements de Concertation-MTL

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Poursuivre la promotion de l'accessibilité universelle grâce au comité AU-Aînés-Enfance de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
- Contribuer aux travaux de la Table sur la diversité et l'inclusion visant à promouvoir le document des mesures structurantes favorisant l'intégration et le maintien en emploi des personnes des groupes cibles du Programme d'accès et d'égalité à l'emploi
- Participer à des ateliers de travail du Collectif AU initié par AlterGo afin de développer des positions concertées avec d'autres groupes et développer de nouveaux partenariats
- Promouvoir l'accessibilité universelle auprès de Concertation-MTL et du Forum de développement social de l'île de Montréal

Plateforme de revendications destinée à la Ville de Montréal

Objectif à long terme :

- Faire en sorte que les élus et les fonctionnaires municipaux prennent des engagements concernant la mise en œuvre de l'accessibilité universelle

Contexte :

Montréal entreprend présentement une démarche de planification stratégique qui devrait déboucher sur l'élaboration de différents documents structurant pour les prochaines années. Nous devons saisir cette opportunité et multiplier les représentations, appuyés de notre plateforme de revendications, afin de s'assurer que l'accessibilité universelle soit au cœur des orientations. Plus encore, la réorganisation des services municipaux nous force à revoir nos stratégies et certaines de nos demandes.

Nos revendications devront, comme elles l'ont toujours fait, ratisser large et porter sur tous les aspects d'une ville accessible : accès aux services, aux commerces et aux espaces verts, exercice de la citoyenneté et participation sociale, déplacements sécuritaires et agréables, pour ne nommer que ceux-là.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Mettre à jour notre plateforme de revendications
- Faire des représentations auprès des élus responsables de dossiers en accessibilité universelle dans les arrondissements
- Organiser une activité de sensibilisation d'un élu membre du conseil exécutif
- Participer au comité accessibilité universelle de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Organisation de rencontres de comité portant spécifiquement sur la plateforme de revendications
- Mobilisation et soutien des membres dans les démarches consultatives de la Ville de Montréal et des arrondissements

- Tenue d'un parcours de sensibilisation au cours duquel l'élu responsable du dossier transport et une ingénieure de la Direction des transports de la Ville de Montréal se sont déplacés en utilisant un fauteuil roulant
- Participation au comité aviseur du Service de la diversité sociale et des sports lors du processus d'élaboration du Plan d'action en accessibilité universelle 2019-2020
- Participation à la rédaction du mémoire de DéPhy Montréal dans le cadre de la consultation publique sur le Plan d'action en accessibilité universelle 2019-2020 de la Ville de Montréal

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Rédaction de la première version des sections « Bâtiments, aménagements et espaces publics » et « Déplacements » de la plateforme de revendications
- Élaboration d'un calendrier de travail par le comité AU-MTL d'Ex aequo
- Mobilisation et prise de paroles de 10 membres dans le cadre de la consultation publique sur le Plan d'action en accessibilité universelle 2019-2020 de la Ville de Montréal
- Accompagnement de deux membres dans leurs démarches de revendications auprès de leurs arrondissements respectifs
- Préoccupations d'Ex aequo intégrées au mémoire collectif de DéPhy Montréal dans le cadre de la consultation publique sur le plan d'action en accessibilité universelle 2019-2020
- Le comité aviseur du Service de la diversité sociale et des sports a intégré certaines recommandations d'Ex aequo dans le processus de consultation publique

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Finaliser la rédaction de la plateforme de revendications
- Faire des représentations auprès des élus montréalais à l'aide de la nouvelle plateforme de revendications
- Participer de façon soutenue au processus de planification stratégique Rêvons Montréal 2020-2030
- Rencontrer l'élu(e) responsable du dossier de l'accessibilité universelle au sein du conseil exécutif
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à faire progresser l'idée d'un Bureau de l'accessibilité universelle
- Poursuivre l'accompagnement des membres dans leurs démarches locales

Déneigement

Objectif à long terme :

- Faire en sorte que la Ville de Montréal intègre et applique le concept d'accessibilité universelle dans son plan et ses pratiques de déneigement

Contexte :

En 2017-2018, une Escouade neige a été créée et les participants ont bravé le froid afin d'évaluer si les mesures développées et mises en place depuis quelques années faisaient en sorte que le déneigement des coins des rues, des débarcadères et des stationnements pour les personnes handicapées se faisait dans une perspective d'accessibilité universelle et respectait les exigences de la Politique de déneigement.

Force est de constater qu'en dépit d'une bonne connaissance des problématiques de déplacements hivernaux des personnes ayant des limitations fonctionnelles par les élus et les fonctionnaires montréalais, la situation tarde à s'améliorer sur le terrain. Les membres d'Ex aequo ont redoublé d'ardeur l'hiver dernier pour obtenir engagements et changements ! Cet engagement aura porté fruit puisque la Ville de Montréal s'est engagée à inclure des clauses d'accessibilité universelle dans les prochains sommaires décisionnels attribuant des contrats de déneigement, de même qu'à mettre en place un service de déneigement de la porte à la rue pour les personnes en situation de handicap, dans l'ensemble des arrondissements.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Rencontrer l'élu responsable du déneigement au comité exécutif pour présenter le bilan des observations recueillies pendant la période hivernale et nos recommandations
- Rencontrer la direction du Service de concertation des arrondissements à la Ville de Montréal pour présenter le bilan des observations recueillies pendant la période hivernale et nos recommandations
- Faire des représentations en arrondissement pour présenter les bilans locaux et nos recommandations
- S'impliquer dans les discussions ayant trait aux correctifs à apporter et faire une veille étroite de ces derniers

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Interventions médiatiques
- Collecte de plaintes, d'observations et de photographies
- Présentation des résultats de l'Escouade neige à des élus (6) et des responsables des travaux publics
- Participation lors de la période de questions du public de deux conseils municipaux afin de questionner l' élu responsable des services aux citoyens (5 questions)
- Soutien à la rédaction d'une motion de l'opposition officielle visant à faire inclure dans les sommaires décisionnels des clauses d'accessibilité universelle

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Vote quasi unanime au conseil municipal du 25 février 2019 en faveur de la Motion pour garantir des déplacements sécuritaires et faciles à tous pendant l'hiver (63/2) rédigée principalement par Ex aequo
- Annonce de la mise sur pied, dès l'hiver 2019, d'un programme dédié de déneigement de la porte à la rue pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles dans l'ensemble des arrondissements
- Interpellations fructueuses d'élus et de représentants des médias sur la plateforme Twitter
- Nombreuses interventions médiatiques des membres et de la responsable des communications sur cet enjeu (5)
- Engagement public d'être consultés dans l'élaboration de la nouvelle Politique de déneigement

Motion pour garantir des déplacements sécuritaires et faciles à tous pendant l'hiver (adoptée le 26 février 2019 par le conseil exécutif)

Que le Conseil municipal demande au comité exécutif de mandater le Service de la concertation des arrondissements d'intégrer systématiquement dans les sommaires décisionnels attribuant des contrats de déneigement une section sur l'accessibilité universelle ;

Que les normes d'accessibilité universelle inscrites dans les devis des contrats de déneigement ainsi que dans les devis internes de déneigement prévoient nécessairement, sans s'y limiter, l'obligation de déneiger les débarcadères pour personnes handicapées sur toute leur longueur en même temps que les trottoirs adjacents, de même que le déblaiement complet des bateaux-pavés, de manière à ce que le travail effectué garantisse des déplacements hivernaux sécuritaires et faciles pour tous, y compris les utilisateurs d'aides à la mobilité.

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Participer aux travaux entourant l'instauration des clauses d'accessibilité universelle dans les sommaires décisionnels et la mise sur pied du programme de déneigement de la porte à la rue
- Participer à l'élaboration de la nouvelle Politique de déneigement
- Réaliser une 2e édition de l'Escouade neige, afin d'évaluer les impacts des nouvelles mesures et documenter les obstacles persistants
- Intervenir, si nécessaire, dans l'espace public (conseil municipal, d'arrondissement, médias) pour dénoncer les situations problématiques et exiger des correctifs

Accessibilité des lieux de service et des commerces de proximité

Objectif à long terme :

- Accroître le nombre de commerces de proximité et de lieux de service (pharmacie, optométriste, dentiste, etc.) rencontrant les critères de l'accessibilité universelle

Contexte :

En 2017, la Ville de Montréal a mis sur pied le Programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC) afin de soutenir les commerçants qui souhaitent rendre les locaux qu'ils occupent accessibles universellement. La même année, le gouvernement du Québec annonçait l'instauration d'un programme d'aide financière administré par la Société d'habitation du Québec (SHQ) visant l'amélioration de l'accessibilité des petits établissements d'affaires, commerciaux et communautaires.

Depuis, ces programmes ont tous deux démontré leurs limites ainsi que la nécessité de leur adjoindre des obligations réglementaires.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Participer à la Campagne nationale sur l'accessibilité 2018 lancée par MEMO-Qc

- Organiser une journée de sensibilisation avec au moins un élu municipal au cours de laquelle celui-ci devra effectuer ses déplacements en utilisant une aide à la mobilité, et ce accompagné de membres
- Effectuer une veille étroite de la mise en œuvre des programmes susmentionnés ainsi que des représentations auprès des instances gouvernementales afin de s’assurer qu’ils rencontrent leurs objectifs
- Sensibiliser les commerçants et les propriétaires de lieux de service à la nécessité et aux avantages de prendre des mesures pour la mise en accessibilité de leurs édifices
- Tenir une activité de transfert de connaissances permettant aux membres du comité AU-MTL de connaître davantage les différentes réglementations encadrant l’accessibilité des immeubles

Actions pour l’année 2018-2019 :

- Participation à une demi-journée de sensibilisation des commerçants aux Galeries d’Anjou, dans le cadre de la Campagne nationale sur l’accessibilité
- Intégration de revendications sur l’accessibilité commerciale dans le mémoire de DéPhy Montréal dans le cadre de la consultation sur le plan d’action en accessibilité universelle 2019-2020
- Sensibilisation des élus de l’arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve à l’importance de poser des actions pour moderniser et rendre accessible les commerces du territoire

Résultats pour l’année 2018-2019 :

- Identification des problèmes de mise en œuvre du Programme d’aide à l’accessibilité des commerces
- Développement et partage de connaissances sur la réglementation touchant le cadre bâti montréalais
- Rencontre et remise de matériel de sensibilisation sur l’accessibilité universelle à près d’une dizaine de commerçants des Galeries d’Anjou
- Prises de parole de 4 membres sur l’accessibilité commerciale lors du parcours de sensibilisation en compagnie d’un élu et de représentants de la Direction des transports de la Ville de Montréal
- Rencontre d’un responsable du Service du développement économique de la Ville de Montréal au sujet du Programme d’aide à l’accessibilité des commerces

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Rencontrer l'élu responsable du développement économique et l'élue responsable de l'accessibilité universelle spécifiquement sur la question de l'accessibilité commerciale pour soumettre des pistes d'améliorations aux programmes existants
- Effectuer des représentations exigeant un resserrement réglementaire en matière d'accessibilité des bâtiments à vocation commerciale ou mixte
- Co-organiser une demi-journée de sensibilisation des commerçants sur une rue d'un arrondissement central dans le cadre de la Campagne nationale sur l'accessibilité
- Rencontrer les responsables du développement économique et de la Société de développement commercial de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pour les sensibiliser
- Sensibiliser les commerçants et les propriétaires de lieux de service à la nécessité et aux avantages de prendre des mesures pour la mise en accessibilité de leurs édifices
- Arrimer plus étroitement nos interventions avec les autres groupes travaillant sur cet enjeu, notamment Kéroul et MEMO-Qc et développer avec le milieu associatif un discours commun

Réseau piétonnier et routier

Objectif à long terme :

- Faire en sorte que les projets d'aménagement d'espaces publics soient universellement accessibles

Contexte :

Les personnes ayant des limitations fonctionnelles empruntent fréquemment le réseau piétonnier et prennent les transports en commun afin de vaquer à leurs occupations (loisirs, travail, études). Leurs déplacements ne se font pas sans difficulté en raison de la présence de plusieurs obstacles. À titre d'exemple, ils sont confrontés à du mobilier placé dans la zone piétonne, des revêtements trop texturés, des seuils trop élevés, des traverses de rue périlleuses, etc.

Il est donc nécessaire d'agir pour rendre les réseaux piétonniers et routiers ainsi que les places publiques accessibles aux personnes ayant des limitations fonctionnelles. En 2006, la Direction des transports de la Ville de Montréal a donc formé un comité nommé le comité consultatif sur l'accessibilité universelle

(CCAU), composé d'intervenants de son service, du milieu associatif des personnes en situation de handicap ainsi que d'institutions spécialisées en déficience visuelle.

Ce comité promeut la mise en place et le respect du concept d'accessibilité universelle dans certains projets d'aménagement urbain réalisés par l'administration centrale de la Ville de Montréal. Il participe aussi à identifier des pistes de solutions pour des dossiers plus complexes, comme par exemple l'aménagement d'une voie piétonne près d'un arrêt d'autobus ou d'un trottoir paysagé.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Poursuivre notre collaboration au CCAU pour la production de documents conseils et la validation de ceux-ci à l'aide de clientèles cibles
- Poursuivre notre collaboration afin de s'assurer de l'application du principe d'accessibilité universelle dans les projets d'espaces publics de la ville-centre
- Informer les membres des développements dans le dossier

Action pour l'année 2018-2019 :

- Production d'études et de recommandations pour différents projets d'aménagement d'espaces publics de la Ville de Montréal

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Propositions de modification d'Ex aequo concernant différents projets d'aménagement d'espaces publics retenus : réaménagement de la rue Gilford, carrefour giratoire de Pierre-De Coubertin, de Vision Zéro, rue piétonne Murray, Pôle Gadbois, etc.
- Audit sur les 13 ans du CCAU

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Poursuivre notre collaboration et faire des recommandations portant sur l'application de la notion d'accessibilité universelle dans les projets d'espaces publics de la ville-centre
- Informer les membres des développements dans le dossier

Débarcadère et stationnement pour personnes handicapées

Objectif à long terme :

- Développer un modèle de débarcadère et de stationnement qui permette aux personnes utilisant un fauteuil roulant, un triporteur ou un quadriporteur de monter ou de descendre d'un véhicule en toute sécurité

Contexte :

À Montréal, il est indispensable de permettre aux automobilistes de stationner leurs véhicules le long du trottoir. La personne à mobilité réduite conduisant elle-même son véhicule peut jouir d'un stationnement pour personnes handicapées à proximité de sa résidence. Dans certains cas, la personne doit descendre du côté de la chaussée. La personne doit faire des manœuvres non sécuritaires en circulant en bordure de la rue jusqu'à une entrée charretière ou un bateau-pavé situé au coin de la rue.

Les personnes ayant des limitations fonctionnelles qui ne conduisent pas de véhicule peuvent se prévaloir d'un débarcadère près de leur résidence. Cette mesure a pour objectif de permettre aux personnes à mobilité réduite de monter et de descendre d'un véhicule en toute sécurité. Malheureusement, le concept de débarcadère installé jusqu'à maintenant à proximité de la résidence de la personne utilisant un fauteuil roulant, un triporteur ou un quadriporteur ne permet pas à ces personnes de monter ou de descendre d'un véhicule en toute sécurité.

La raison est fort simple : les dimensions du débarcadère font en sorte que le véhicule est contraint de stationner en double file sur la voie publique le temps de faire monter ou de faire descendre son passager. Il est alors impossible pour une personne utilisant une aide à la mobilité motorisée (AMM) d'accéder directement au trottoir. La personne doit circuler en bordure de rue jusqu'à une entrée charretière ou un bateau-pavé situé au coin de la rue. De son côté, la personne en fauteuil roulant manuel doit demander à une personne de l'aider à faire la transition de la chaussée au trottoir. Il est important de bien connaître la technique pour faire cette manœuvre, car elle comporte une part de risque d'incident, tant pour l'aidant que pour la personne aidée.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Déposer un feuillet pour fins de validation finale au comité consultatif en accessibilité universelle (CCAU) de la Direction des transports de la Ville de Montréal
- Intégrer le feuillet sur le débarcadère et le stationnement pour personnes handicapées au Guide d'aménagement durable des rues de Montréal, fascicule 5, accessibilité universelle
- Faire la promotion auprès des arrondissements de ce nouveau concept d'aménagement des débarcadères et des stationnements pour personnes handicapées

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Participation au comité consultatif en accessibilité universelle (CCAU) de la Division Sécurité et Aménagement Durable
- Échanges avec la Direction de la Mobilité de la Ville de Montréal afin qu'il valide les textes, les dessins et l'ensemble du concept

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Collaboration de la Direction de la Mobilité de la Ville de Montréal pour réaliser les tests sur le terrain
- Dépôt des fiches sur le débarcadère et le stationnement pour personnes handicapées pour fins de validation des textes et des dessins par la Direction de Mobilité
- Intégration des fiches sur le débarcadère et le stationnement pour personnes handicapées au Guide d'aménagement durable des rues de Montréal, fascicule 5, accessibilité universelle

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Présenter le nouveau design de débarcadère aux responsables du transport adapté de la STM
- Faire la promotion auprès des arrondissements de la Ville Montréal de ce nouveau concept d'aménagement des débarcadères et des stationnements pour personnes handicapées afin qu'il soit implanté partout dans la ville

Rue Sainte-Catherine Ouest

Objectif à long terme :

- Faire en sorte que les mesures retenues lors de la consultation sur l'aménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest intègrent le concept d'accessibilité universelle

Contexte :

En 2019, la Ville de Montréal a entrepris une réfection importante de la rue Sainte-Catherine Ouest entre l'avenue Atwater et la rue De Bleury, avec notamment le remplacement des infrastructures souterraines centenaires. À l'occasion des travaux, les autorités en profiteront pour refaçonner les voies piétonnes et la voie automobile.

C'est donc un moment opportun pour repenser cet espace urbain et s'interroger sur la façon dont nous voulons qu'il soit aménagé. Comment rendre cet espace conforme aux besoins présents et futurs des citoyens montréalais ? Comment créer un lieu où tant les piétons occasionnels que les habitués peuvent éprouver du plaisir et de la facilité à se déplacer ?

Depuis le début de l'été 2014, les citoyens et les spécialistes de différents domaines sont intervenus afin que la rue Sainte-Catherine Ouest devienne « une rue du 21^e siècle », un lieu dynamique et un milieu de vie captivant. À plusieurs reprises, nous sommes intervenus pour que le concept de l'accessibilité universelle soit considéré dans tout le processus de création et pour que l'aménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest soit encore plus inclusif.

L'année dernière, l'aménagement de la rue Sainte-Catherine a été repensé par l'administration Plante, ce qui nous a obligés à poursuivre notre représentation auprès des nouveaux concepteurs du projet.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Poursuivre notre collaboration au projet de réaménagement de la rue Sainte-Catherine tel que repensé par l'administration Plante
- Remettre des recommandations au besoin
- Informer les membres des développements dans le dossier

Action pour l'année 2018-2019 :

- Adoption d'un rôle de vigie et d'observateur

Résultat pour l'année 2018-2019 :

- Il n'y a eu aucune intervention majeure concernant le projet de la rue Sainte-Catherine Ouest

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Poursuivre notre collaboration au projet de réaménagement de la rue Sainte-Catherine tel que repensé par l'administration Plante et voir s'il y a eu des modifications qui pourraient nuire à l'AU
- Informer les membres des développements dans le dossier

Toilettes autonettoyantes

Objectif à long terme :

- Faire en sorte que les toilettes autonettoyantes, à l'instar des autres aménagements, soient universellement accessibles et utilisables par tous et toutes

Contexte :

L'arrondissement Ville-Marie veut améliorer les déplacements des touristes et des citoyens de la Ville de Montréal, ce qui inclut les personnes en fauteuil roulant, en leur offrant des équipements sanitaires qui seront aménagés dans différents lieux publics. Ces toilettes publiques seront disponibles toute l'année. Elles seront autonettoyantes, automatiques, préfabriquées et écologiques.

Afin de faciliter leur utilisation, ces toilettes donneront des instructions vocales. Aussi, les instructions extérieures et intérieures seront écrites en braille, les boutons seront de grandes dimensions et assortis d'éclairage LED, des barres d'appui seront présentes et un espace permettant le déplacement de gens avec aide à la mobilité motorisée sera aménagé. Ces aménagements faciliteront l'utilisation des toilettes par des usagés présentant un handicap visuel ou moteur.

Sous-objectif pour l'année 2018-2019 :

- Collaborer avec l'arrondissement Ville-Marie et s'assurer de l'application du principe d'accessibilité universelle dans ce projet

Action pour l'année 2018-2019 :

- Collaboration avec l'arrondissement Ville-Marie afin d'améliorer les performances de l'accessibilité de ces toilettes

Résultat pour l'année 2018-2019 :

- Des éléments des toilettes publiques de l'arrondissement Ville-Marie ont été modifiés afin de les rendre plus accessibles aux personnes ayant une déficience motrice

Sous-objectif pour l'année 2019-2020 :

- Poursuivre la collaboration avec l'arrondissement Ville-Marie afin de s'assurer de l'application de nos dernières recommandations visant l'accessibilité universelle dans ce projet

Vision Zéro

Objectif à long terme :

- Faire en sorte que la Ville de Montréal puisse diminuer le nombre de morts et de blessés graves sur ses routes

Contexte :

Cette approche en sécurité routière, mise en œuvre en Suède à la fin des années 90, a comme prémisse « qu'il est inacceptable que des personnes soient tuées ou gravement blessées lorsqu'elles se déplacent sur un réseau routier et que dans n'importe quel aspect des systèmes de transport, la vie et la santé doivent avoir priorité sur tout autre objectif ».

Vision Zéro signifie aucune victime. Pour atteindre ce nombre, il faut un changement de paradigme. Celui-ci consiste à ne plus demander aux usagers de s'adapter au système routier tel qu'il est aménagé pour se déplacer, mais plutôt au système de s'adapter afin de rendre sécuritaires les déplacements de l'utilisateur. Ce système doit être conçu de façon à pardonner l'erreur humaine : même si une erreur est commise par l'utilisateur, on se sera préalablement assuré d'éliminer les conséquences menant à un décès ou à des blessures graves.

Il serait utopique de croire qu'il n'y aura plus de victimes d'accidents de la route sur le territoire de la Ville de Montréal ; le but est avant tout de diminuer le

nombre d'accidents. Il sera possible d'y parvenir en améliorant le comportement des automobilistes, en modifiant certains aménagements routiers et intersections, et en disposant dans et sur les véhicules des équipements plus performants.

Sous-objectif pour l'année 2018-2019 :

- S'informer sur Vision Zéro afin de mieux intervenir en 2019-2020 sur ses dossiers thématiques

Action pour l'année 2018-2019 :

- Assistance à la Ville de Montréal dans son processus d'améliorer la sécurité sur son réseau routier, ce qui aura comme conséquence de rendre les intersections plus sûres pour les piétons ayant une déficience motrice

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Commentaires d'Ex aequo pris en compte, rendant l'énoncé de Vision Zéro davantage inclusif
- Participation au lancement des comités de travail

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Poursuivre la collaboration au sein d'un comité conseil de Vision Zéro
- Améliorer la sécurité des gens ayant une déficience motrice lors de la traversée de rues
- S'assurer que les décisions de Vision Zéro respectent l'accessibilité universelle

Sécurisation des chantiers

Objectif à long terme :

- Faire en sorte que les abords des chantiers soient aménagés de façon à ce que la sécurité des piétons ayant une déficience motrice ou une déficience visuelle soit optimale

Contexte :

Lors des formations que nous avons données aux employés des arrondissements de la Ville de Montréal, des questions récurrentes des six dernières années nous ont été adressées sur les déplacements des gens qui ont une déficience motrice lorsqu'ils circulent sur la voie publique près des chantiers.

Nous avons constaté que le personnel des travaux publics affecté aux travaux de voirie, malgré ses compétences, n'était pas réellement informé des risques de blessures et de tous les impacts que peuvent avoir les aménagements temporaires de leurs chantiers sur les citoyens qui ont une limitation fonctionnelle.

Nous sensibilisons les responsables et les employés des arrondissements de la Ville de Montréal affectés aux travaux de voirie afin qu'ils modifient leurs pratiques. Notre séance de sensibilisation vise à présenter au personnel les principes dont il faut tenir compte afin de s'assurer que les abords des chantiers soient aménagés de manière à ce que la sécurité des piétons ayant une déficience visuelle ou une déficience motrice soit optimale.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Offrir des ateliers de sensibilisation aux employés qui interviennent dans la réalisation de travaux sur la voie publique (cols bleus et leurs supérieurs) dans des arrondissements de la Ville de Montréal
- Informer les membres des développements dans le dossier

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Recherche d'arrondissements intéressés à recevoir la formation
- Offre de formation aux arrondissements Anjou, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Saint-Léonard

Résultat pour l'année 2018-2019 :

- Réalisation d'un atelier qui a rejoint 18 employés (ingénieurs des services techniques) dans l'arrondissement d'Anjou

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Offrir des ateliers de sensibilisation, s'il y a une demande
- Informer les membres des développements dans le dossier

ENABLE Montreal, Montréal sans obstacle de l'Université Concordia (dossier clos)

Objectif à long terme :

- Améliorer l'accessibilité universelle à la Ville de Montréal

Contexte :

Montréal sans obstacle est un projet élaboré et coordonné par l'Université Concordia. Il s'agit d'un défi de conception, animé par un esprit de coopération plutôt que de compétition, qui favorise la collaboration entre les équipes afin qu'elles trouvent des solutions réalisables pour rendre la métropole plus inclusive et plus accessible aux personnes ayant une limitation fonctionnelle, ce qui inclut les personnes ayant une déficience motrice.

Chaque équipe sera invitée à développer une solution innovante en réponse à un défi identifié par les personnes vivant avec un handicap physique et les organismes communautaires. Présenté sous forme de question, le défi constituera le mandat sur lequel l'équipe travaillera. Étant donné la formule non compétitive de Montréal sans obstacle, plus d'une équipe pourra travailler sur le même mandat.

Projet d'une durée d'un an.

Sous-objectif pour l'année 2018-2019 :

- Assister les participants jusqu'à la fin des projets

Action pour l'année 2018-19 :

- Accompagnement de deux équipes du projet Montréal sans obstacle

Résultat pour l'année 2018-2019 :

- Accompagnement de deux équipes de Montréal sans obstacle dans leur réflexion et l'élaboration de leur intervention en accessibilité universelle



Services-conseils pour l'accessibilité des lieux publics

Traitement de plaintes

Objectif à long terme :

- Corriger les lacunes en accessibilité dans les espaces publics en intervenant auprès des instances, à la suite de plaintes reçues

Contexte :

On définit l'espace public ainsi : « L'espace public représente, dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous ». Ce qu'on doit retenir de cette définition, c'est que l'espace public est à l'usage de tous et tous doivent pouvoir l'utiliser.

Dans les espaces publics, il y a des aménagements qui peuvent léser les personnes ayant une déficience motrice. C'est pour cela que nous intervenons afin que les autorités concernées corrigent cette situation.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Poursuivre le travail avec les gestionnaires des lieux faisant l'objet d'une plainte (commerces, espaces publics) afin de les sensibiliser aux besoins des personnes ayant une déficience motrice
- Informer les membres des développements dans ce dossier

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Interventions auprès des gestionnaires des lieux faisant l'objet d'une plainte afin de les sensibiliser
- Propositions de solutions et d'aménagement conformes à l'accessibilité universelle
- Suivi du dossier

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Traitement de trois plaintes :
 - Une toilette publique non conforme à l'accessibilité sera modifiée

- Un débarcadère problématique a été amélioré
- Une entrée inaccessible le deviendra

Sous-objectif pour l'année 2019-2020 :

- Poursuivre le travail avec les gestionnaires des lieux faisant l'objet d'une plainte (commerces, espaces publics) afin de les sensibiliser aux besoins des personnes ayant une déficience motrice

Information sur l'accessibilité universelle

Objectif à long terme :

- Faire en sorte que les promoteurs, les propriétaires, les administrateurs d'édifices publics, les citoyens ainsi que les journalistes connaissent mieux le concept d'accessibilité universelle, afin qu'ils puissent mieux l'appliquer

Contexte :

Le principe de l'accessibilité universelle est avant tout un concept d'aménagement qui favorise, pour toutes les usagères et tous les usagers, une utilisation similaire des possibilités offertes par un bâtiment ou un lieu public. Pour appliquer ce concept, de multiples éléments doivent être considérés, et cela demande une bonne connaissance des besoins des personnes ayant une déficience motrice.

C'est pour cela que nous offrons un service qui consiste à informer les promoteurs, les propriétaires, les administrateurs d'édifices publics et les citoyens qui désirent offrir aux personnes ayant une déficience motrice des espaces répondant à leurs besoins. Nous offrons aux journalistes le même service, car ils représentent un levier important à la promotion du concept de l'accessibilité universelle.

Sous-objectif pour l'année 2018-2019 :

- Poursuivre le travail d'information et de formation auprès des promoteurs, des propriétaires, des administrateurs d'édifices publics, des citoyens et des journalistes

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Réception de demandes d'assistance (ou plaintes), analyse de la problématique et des conséquences sur les personnes ayant une déficience motrice
- Proposition de solutions, d'information ou de formation sur l'accessibilité universelle
- Suivi du dossier

Résultat pour l'année 2018-2019 :

- Information sur l'accessibilité universelle donnée à la STM, à EXO, à AMI-télé, à la Ronde et à des membres d'Ex aequo

Sous-objectif pour l'année 2019-2020 :

- Poursuivre le travail d'information et de formation auprès des promoteurs, des propriétaires, des administrateurs d'édifices publics, des citoyens et des journalistes

Partenaires et instances impliqués

- Arrondissement de Ville-Marie
- Association des Sociétés de développement commercial (ASDC) de Montréal
- Centre de réadaptation MAB-Mackay
- Concertation-MTL
- DéPhy Montréal
- Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB)
- Forum régional du développement social de l'île de Montréal (FRDSIM)
- Moelle épinière et motricité Québec (MEMO-Qc)
- Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM)
- Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal (RUTA-MTL)
- Regroupement pour l'accessibilité des établissements commerciaux et d'affaires du Québec (RAECAQ)
- Service de développement économique de la Ville de Montréal
- Service de la concertation des arrondissements de la Ville de Montréal
- Service des infrastructures de la voirie et des transports de la Ville de Montréal
- Société d'habitation du Québec
- Société de transport de Montréal (STM)

- Société Logique
- Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAÎM)
- Ville de Montréal

Des normes d'accessibilité universelle réclamées dans les contrats de déneigement



Débarcadère pour personnes à mobilité réduite non déneigé. / Josie Desmarais

Photo: Josie Desmarais

Or, plusieurs membres de l'organisme de défense des droits des personnes à mobilité réduite Ex aequo, qui est cité en référence dans la motion d'Ensemble Montréal, [ont pris part à la période de questions de la dernière séance du conseil municipal le mois dernier](#) pour déplorer que les débarcadères, les arrêts d'autobus et certains trottoirs de la métropole ne sont souvent dégagés que quelques jours après une chute de neige. Une situation qui, selon l'organisme, vient limiter la vie sociale et professionnelle des personnes à mobilité réduite en hiver en limitant leurs déplacements, notamment en transport adapté.

LA PRESSE
CA

DÉBATS VIDÉOS

18°C MONTRÉAL
Changer de ville

ACTUALITÉS INTERNATIONAL AFFAIRES SPORTS AUTO ARTS CINÉMA SO

Politique Grand Montréal Régional Justice et faits divers Santé Éducation Enquêtes Internat

[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Santé](#) > CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal: coup de frein dans les soins à domicile

Publié le 05 décembre 2018 à 05h00 | Mis à jour le 05 décembre 2018 à 06h11

CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal: coup de frein dans les soins à domicile

« On lui a garanti qu'elle aurait le minimum nécessaire pour retourner à la maison, mais il faut comprendre que le minimum nécessaire ne veut pas dire que ça comble ses besoins. »

- Emely Lefrançois, responsable des communications d'Ex aequo, organisme de défense des personnes handicapées qui a été mis au courant de l'affaire

Selon elle, « au moins trois autres personnes sont toujours hospitalisées à l'hôpital Marie-Clarac à cause de la directive, parce qu'on ne pouvait pas leur offrir les services dont elles ont besoin à domicile ».

Communications



Ex aequo a grandement misé, depuis les quatre dernières années, sur le déploiement de campagnes de sensibilisation et l'interpellation des décideurs afin de dénoncer les politiques d'austérité et les conséquences sur les personnes en situation de handicap.

Comme organisme de défense de droits, Ex aequo a comme devoir de communiquer ses prises de position. La défense collective des droits implique effectivement, de développer de façon croissante des compétences et des liens avec le milieu médiatique, en plus de savoir identifier et prendre avantage des opportunités.

Communication en direction du gouvernement et de la communauté

Ex aequo a entamé ces dernières années un travail de repositionnement en vue de passer du rôle d'informateur vers celui de mobilisateur. Si, bien sûr, chaque mobilisation réussie comporte son lot d'informations, nos intentions sont néanmoins clairement établies ! Nos prises de parole, qu'elles soient Web, radiophoniques, écrites ou orales, ont toutes un objectif commun : la mise en action des individus et des groupes afin d'obtenir des changements de politiques publiques permettant un réel accès aux services et une réelle inclusion des personnes en situation de handicap !

Si parmi les groupes ciblés par les communications on retrouve d'abord les personnes en situation de handicap et leurs proches, Ex aequo se solidarise de plus en plus avec les autres groupes communautaires sans qu'ils soient nécessairement associés au handicap. Cette orientation porte ses fruits puisque de plus en plus de groupes relaient le message de l'accessibilité universelle et l'appuient de leurs actions.

Communication interne

Objectif à long terme :

- Assurer la cohésion des activités de communication de l'organisme

Contexte :

Ex aequo a développé trois axes de communication (interne, externe et médiatique) qui possèdent leurs objectifs et leurs stratégies propres, afin d'augmenter la visibilité de l'organisme et d'améliorer son image de marque. À l'interne, Ex aequo souhaite maintenir et améliorer la cohésion de son équipe. Enfin, l'organisme souhaite tenir ses membres informés, afin de leur offrir le meilleur soutien possible, mais aussi les maintenir actifs et mobilisés.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Apporter un soutien au service Oxili (la Banque de préposés) et développer un plan de communication du service
- Soutenir le développement de solutions de communication et d'agenda pour l'équipe
- Collaborer au développement de la base de données associée au futur site Internet
- Former et conseiller l'équipe pour les communications
- Soutenir les employés dans leurs communications avec les médias, dans les communications universellement accessibles ou en développant des argumentaires

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Soutien aux membres et à l'équipe de travail dans leurs communications
- Formation de 16 heures sur l'accessibilité des sites Internet
- Conception et réalisation du nouveau site Internet d'Ex aequo
- Réalisation des tests d'utilisabilité du nouveau site Internet
- Développement d'un nouveau visuel pour l'infolettre des membres

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Migration vers les outils de la suite GSuite, y compris la plateforme de courriels Gmail

- Soutien aux membres de l'équipe de travail dans la production de visuel pour les activités, les projets et les événements
- Rédaction de la première version, en partenariat avec les coordonnatrices du service Oxili, du plan de communication 2019-2020 de la Banque de préposés
- Correction et élaboration de nombreux documents pour appuyer les agents de défense de droits dans leurs représentations
- Site Internet prêt à être lancé et respectant les plus hauts standards de l'accessibilité Web
- Infolettre des membres plus attrayante et respectant l'identité visuelle de l'organisme
- Publications de 9 infolettres qui rejoignent chacun entre 40% et 71% des membres inscrits sur la liste d'envoi
- Expertise interne en accessibilité du Web et des documents accrue

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Lancer le site Internet
- Réaliser des capsules permettant aux membres et aux partenaires de découvrir et s'approprier le nouveau site Internet
- Développer et animer au moins 1 atelier visant à outiller les membres qui souhaitent utiliser les réseaux sociaux à des fins d'action politique ou de mobilisation
- Développer et animer au moins 1 atelier visant à outiller les membres qui souhaitent prendre la parole publiquement
- Développer les nouveaux outils promotionnels au format papier pour Ex aequo et pour la Banque de préposés
- Finaliser et soutenir la mise en œuvre du plan de communication de la Banque de préposés
- Développer, en collaboration avec les autres employés, une méthode d'archivage optimale pour tous les contenus créés
- Appliquer les principes de l'accessibilité universelle à l'ensemble des documents diffusés par l'organisme

Communication médiatique et externe

Objectifs à long terme :

- Mobiliser les membres et la communauté autour des dossiers de défense des droits portés par l'organisme et les groupes alliés
- Dénoncer publiquement les obstacles à l'accès aux soins, aux lieux et aux services

Contexte :

À l'externe, Ex aequo désire maintenir et améliorer son image et sa crédibilité auprès de ses membres, des personnes en situation de handicap et de ses multiples partenaires. Au cours de la dernière année, notre rôle de mobilisateur de la communauté s'est confirmé avec une réaction de plus en plus positive à nos différents appels à l'action.

Sur le plan médiatique, Ex aequo veut faire connaître davantage ses réalisations et surtout que ses revendications soient débattues ou entendues dans le débat public puisque notre travail pour l'inclusion sociale signifie aussi de porter vos voix dans l'espace public.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Collaborer au développement du design des communications
- Décliner notre identité visuelle sur tous les supports appropriés
- Revoir la Politique des réseaux sociaux et proposer une Politique sur les communications (AU)
- Diffuser des communiqués, des mémoires et des avis auprès des membres, des partenaires, du grand public et des médias
- Diffuser des dossiers de promotion et d'actualité via nos réseaux
- Publier quotidiennement au moins 1 nouvelle d'intérêt sur Facebook ou Twitter
- Investir adéquatement dans des campagnes de publicité sur Facebook
- Tenir à jour des statistiques sur la fréquentation du site Web et des réseaux sociaux d'Ex aequo
- Cerner les besoins des nouveaux publics que nous souhaitons recruter

- Concevoir et envoyer l'infolettre (une à deux par mois) aux membres pour les inviter à participer avec Ex aequo
- Avoir 1200 amis Facebook et 1100 abonnés Twitter
- Publier des communiqués de presse sur les multiples canaux de diffusion de l'information, comme le site Web, les réseaux sociaux, etc.
- Développer des liens personnalisés avec des journalistes de différents médias
- Assurer une présence ponctuelle dans certains médias (exemple : table ronde mensuelle à Canal M, AMI-Télé, radio, presse écrite)
- Alimenter notre site Web d'actualités en lien avec nos dossiers de promotion et réagir à l'actualité

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Animation quotidienne des réseaux sociaux
- Identification des opportunités de croissance (nouveaux partenariats, nouveaux publics, etc.)
- Création de bannières et de visuel pour l'ensemble des activités, notamment grâce à l'outil Adobe Spark
- Formation de 24 heures sur la gestion des réseaux sociaux
- Création d'un compte Instagram pour mettre en valeur les militants et les militantes
- Veille stratégique et recension d'articles pertinents pour les membres de l'équipe de travail
- Réalisation d'un portrait de la communauté Ex aequo sur les médias sociaux

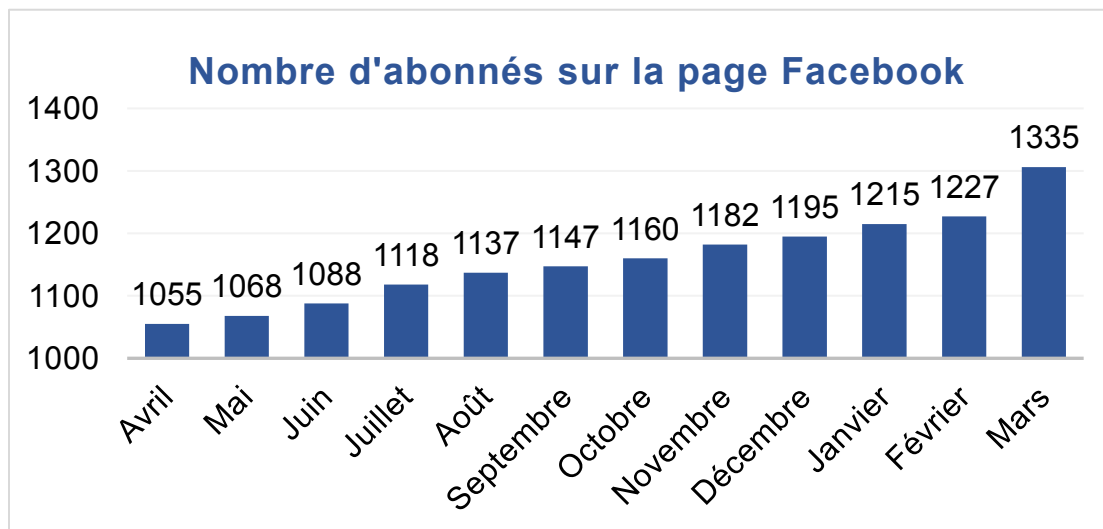
Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Transmission aux membres de l'équipe des articles pertinents à leurs dossiers respectifs
- Présence tous les jours ouvrables sur la plateforme Facebook
- Présence hebdomadaire et ponctuelle sur la plateforme Twitter
- Atteinte de 1335 abonnés sur la plateforme Facebook et 1060 abonnés sur la plateforme Twitter
- 150 abonnés Instagram après 3 mois, 12 publications
- Diffusion d'une vidéo ayant rejoint plus de 25 000 personnes sur la plateforme Facebook
- Expertise interne en gestion des médias sociaux accrue
- 16 mentions médiatiques de l'organisme
- Obtention d'engagements de la part de la ministre McCann découlant directement d'informations rendues publiques par Ex



aequo et ses collaborateurs

- Large couverture du dossier du CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal et des soins à domicile plus largement
- Intégration d'un onglet « Ex aequo dans les médias » sur le nouveau site Internet afin de favoriser la visibilité de nos interventions
- Publication et diffusion de 5 communiqués de presse
- Participation des membres de l'équipe de travail à 4 entrevues radiophoniques
- Prises de parole des membres lors d'activités de revendication relayées par des médias
- Nombreuses mises en contact de membres avec des développeurs de contenu télévisuel, notamment AMI-Télé et MaTV



Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Atteindre 1500 abonnés sur la page Facebook et 1150 sur Twitter
- Réaliser au moins 6 vidéos en direct
- Publier du contenu plus régulièrement sur le compte Twitter, à raison d'au moins 2 fois par semaine
- Publier du contenu sur Instagram au moins une fois par semaine
- Former au moins 2 autres membres de l'équipe à la rédaction Web accessible et l'utilisation du module WordPress du site Internet
- Poursuivre le travail de vigie et de revue de presse
- Développer encore davantage l'identification à l'image de marque en ayant recourt systématiquement aux couleurs, polices et pictogrammes

- Alimenter régulièrement le site Internet pour s'assurer de son caractère dynamique et impliquer les membres de l'équipe et les comités dans le processus
- Développer un nouveau plan de communication médiatique
- Finaliser un bottin de ressources journalistiques par thématique
- Continuer d'alimenter nos contacts journalistiques sur nos dossiers et les solliciter de manière opportune
- Développer des outils pour les membres souhaitant prendre la parole publiquement
- Collaborer avec l'équipe de travail pour le développement d'argumentaires et de lignes de communication cohérentes, simples et efficaces
- Uniformiser et archiver les lignes de communication pour favoriser l'efficacité et leur réutilisation

Activités administratives

Les ressources humaines d'Ex aequo

Cette année, deux salariés se sont ajoutés à l'équipe d'Ex aequo pour combler deux postes temporaires, un comme agent de défense des droits et un autre comme chargé de projet. L'agent de défense des droits a pour principal mandat de porter le dossier de la parentalité chez les personnes en situation de handicap. Le chargé de projet a pour mandat de réaliser le projet financé par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) « Des logements conçus pour tous ».

La revendication d'un meilleur financement au SACAIS

Bonne nouvelle, mentionnons qu'après une attente de 16 ans, nous saluons la décision du ministre du travail d'augmenter notre financement récurrent en lien avec la mission de base. Nous avons reçu du SACAIS une hausse de 35 294\$, pour l'année 2018-2019. Par contre, cette hausse ne couvre que l'augmentation du coût de la vie. Maintenant, notre subvention sera indexée de 1% annuellement. La question de l'indexation est donc partiellement réglée, mais les seuils planchers et la couverture des frais supplémentaires pour les accommodements ne sont toujours pas reconnus. C'est pourquoi d'autres actions sont à prévoir par le mouvement communautaire afin de pérenniser le financement des organismes en défense collective des droits. Nous avons pour le moment évité les coupes et les mises à pied, mais nous nous devons de rester vigilants.

Notre organisme devra continuer la lutte afin d'obtenir la pleine indexation ainsi que la couverture pleine et entière des frais supplémentaires engendrés par les accommodements. Cela signifierait une reconnaissance palpable et réelle de la valeur de notre travail. Signalons ici qu'un organisme mal financé et/ou non indexé est tôt ou tard confronté à la nécessité de faire des choix qui font craindre une diminution ou une perte de ressources humaines amenant, conséquemment, un affaiblissement des avancées que nous pourrions obtenir sur le plan de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Subventions et sources de financement (récurrentes et ponctuelles)

Objectif :

- S'assurer d'avoir les ressources financières et humaines nécessaires pour la réalisation de nos activités d'action citoyenne, de promotion et de défense collective des droits

Sous-objectifs à long terme :

- Bonifier le financement de l'organisme afin de disposer des ressources nécessaires pour réaliser davantage la mission
- Organiser une activité annuelle de financement qui permettra de compléter et de bonifier notre financement récurrent

Contexte :

Comme l'an passé, Ex aequo a été principalement financé par Centraide du Grand Montréal et le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS). Cette année, nous avons obtenu de l'Office des personnes handicapées du Québec une somme significative pour un projet relié à l'habitation et la Ville de Montréal nous a octroyé un montant pour un projet relié à l'accessibilité universelle. Notre activité de levée de fonds est venue compléter le financement de l'organisme.

Au cours de l'année 2017-2018, nous avons effectué un changement de cap en ce qui concerne l'activité de financement. Après une analyse de la situation, nous en sommes venus à la conclusion d'abandonner l'activité « Tirage », car cela demandait beaucoup de travail et d'effort de la part de plusieurs employés, et ce pour le peu d'argent récolté. Désormais, les employés ne seront plus assignés momentanément à une tâche de collecte de fonds, mais mis entièrement à contribution dans leur travail de défense collective des droits, ce qui, nous l'espérons, amènera des avancées plus rapides sur le plan de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

En 2018, notre décision a été de maintenir seulement la partie collective de dons de notre activité de financement. Nous avons réussi à amasser 6 900 \$ avec cette campagne. Pour 2019, nous avons amassé 10 600 \$; nous avons donc atteint notre objectif, et ce afin de financer les coûts supplémentaires engendrés par la participation de nos membres à nos comités, formations, manifestations, etc. (exemple : embauche de préposés, location de salle accessible, média substitut). Ces coûts supplémentaires pour un organisme qui travaille avec des personnes en situation de handicap ne sont pas reconnus par nos bailleurs de fonds, même s'ils sont bien réels.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Effectuer les demandes de renouvellement des subventions régulières
- Présenter des projets reliés à l'accessibilité universelle à la Ville de Montréal
- Assurer une vigie sur tout nouveau mode de financement des OBNL
- Dénoncer le sous-financement des OBNL
- Mettre sur pied un comité pour trouver de nouvelles façons d'aller chercher des fonds
- Concentrer nos efforts sur la recherche de nouveaux donateurs ainsi que l'emploi d'une nouvelle stratégie pour atteindre un objectif de 10 000 \$

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Dépôt d'une demande de soutien financier à la mission globale 2018-2019 pour le SACAIS
- Dépôt d'une demande de subvention à Centraide du Grand Montréal
- Participation à 8 rencontres du comité consultatif en accessibilité universelle et organisation d'une formation sur la sécurisation des chantiers à la Ville de Montréal
- Soumission d'une demande de projet à l'Office des personnes handicapées du Québec concernant l'habitation
- Participation à la consultation sur la réforme de la structure décisionnelle du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD), l'organisme qui nous représente lors des discussions avec le SACAIS
- Demandes de dons

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Rehaussement de la subvention du SACAIS et indexation de 1% récurrente
- Le protocole d'entente et un avenant à ce protocole ont été signés et sont valables jusqu'au 31 mars 2019
- Maintien de la subvention de Centraide du Grand Montréal au même niveau qu'en 2017-2018
- Obtention d'un financement pour les rencontres du comité consultatif en accessibilité universelle et organisation d'une formation sur la sécurisation des chantiers à la Ville de Montréal
- Obtention d'un financement de 30 000\$ pour le projet « Des logements conçus pour tous » de l'Office des personnes handicapées du Québec
- Réalisation d'un bénéfice net de 10 600 \$ pour l'activité de financement
- Aucune dépense directe pour l'activité de financement
- Maintien des dons de nos contributeurs privés récurrents pour l'activité de financement

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Effectuer les demandes de renouvellement des subventions régulières
- Assurer une vigie sur tout nouveau mode de financement des OBNL
- Dénoncer le sous-financement des OBNL
- Participer activement aux discussions lors de la mise en place du nouveau mode de fonctionnement du RODCD
- Maintien de la même formule de demande de don qui demande moins d'implication en termes de temps et de ressources humaines

Base de données

Objectif à long terme :

- Mettre sur pied une base de données sécurisée qui nous permettra de centraliser les données d'Ex aequo, notamment les informations sur les membres, les relations et les donateurs de l'activité annuelle de financement

Contexte :

Depuis plusieurs années, nous songeons à regrouper les données de l'organisme pour en faciliter l'accès à tous les employés. Nous nous sommes aperçus que nous manquions de structure dans la gestion de nos données. À

titre d'exemple, le fichier des membres fonctionne sur une version datant de 1995 du logiciel FileMaker. Chaque employé travaille avec sa propre liste de données constituée sur Word ou Excel. Une base de données solidement structurée permettrait à tous d'accéder aux mêmes informations et réduirait ainsi l'utilisation de données périmées ou erronées. L'année 2018-2019, a vu l'inauguration de la base de données pour le service de la Banque de préposés. Cette section de la base de données étant terminée, nous procédons maintenant à la conception de la partie fichier de membres et relations de l'organisme. Pour cette partie, nous avons bénéficié du programme impact 20-35 de la Caisse de dépôt et placement du Québec où de jeunes professionnelles réalisent bénévolement des projets particuliers pour des organismes soutenus financièrement par Centraide. La base de données qu'Ex aequo veut mettre en place a intéressé ces bénévoles. Nous avons donc débuté le travail et il se poursuivra en 2019-2020.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Rencontrer le concepteur pour convenir d'un accord pour l'implantation de la base de données, section « membres et partenaires »
- Transférer les données servant au travail des employés dans la nouvelle base de données
- Transférer les données enregistrées actuellement dans une base sur le logiciel Access vers la nouvelle base de données
- Lors d'une période d'essai, constituer une liste des différents problèmes rencontrés avec la nouvelle base de données
- Rejoindre le concepteur pour la correction des différents problèmes rencontrés durant la période d'entrée des données
- Faire des tests avec des personnes utilisatrices présentant différentes déficiences (ex : motrice, visuelle, etc.)
- Rejoindre encore le concepteur pour la correction des différents problèmes rencontrés durant les tests utilisateurs
- Tester de nouveau la base de données pour s'assurer qu'il n'y a plus de problème
- Rédiger le Guide de l'utilisateur
- Faire une présentation, des essais et convenir avec les employés d'une période de formation pour l'utilisation de la base de données
- Améliorer de façon continue la base de données
- Mettre à jour régulièrement la base de données

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Changement de stratégie pour l'élaboration de la base de données
- Participation au programme 20-35 de la Caisse de dépôt et placement du Québec qui nous permettra de sauver des frais sur la conception de la base de données
- Présentation de nos besoins lors d'un 5 à 7 à la Caisse de dépôt et placement du Québec
- Début du processus de travail avec les bénévoles de la Caisse de dépôt et placement du Québec, un appel téléphonique et une rencontre à nos bureaux pour bien présenter nos besoins
- Élaboration d'une liste de champs, d'un modèle de formulaire, de requêtes et de statistiques pour les membres et les relations de l'organisme

Résultat pour l'année 2018-2019 :

- Sélection de notre projet base de données par les bénévoles du programme 20-35 de la Caisse de dépôt et placement du Québec

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Réaliser la base de données
- Organiser une formation sur l'utilisation de la base de données pour les employés

Gestion des ressources humaines

Objectif à long terme :

- Avoir une équipe de travail stable, qualifiée et assez nombreuse pour être en mesure de couvrir les thématiques suivantes : emploi, démocratie, vie municipale, transport, habitation, santé et services sociaux

Contexte :

Cette année, deux salariés se sont ajoutés à l'équipe d'Ex aequo. Ils occupent deux postes temporaires, soit agent de défense des droits et chargé de projet. L'agent de défense des droits a comme principal mandat de couvrir le dossier de la parentalité chez les personnes en situation de handicap. Le chargé de projet a comme mandat de réaliser le projet financé par l'Office des personnes

handicapées du Québec « Des logements conçus pour tous ». Nous souhaitons trouver le financement pour rendre permanent le poste d'agent de défense des droits qui couvre la question de la parentalité des personnes en situation de handicap. Actuellement, nous prévoyons que l'agent de défense des droits soit en poste jusqu'au 31 mars 2020 et, malheureusement, la question des droits des parents en situation de handicap sera toujours d'actualité après cette date. À moyen terme, cet agent couvrirait également le volet emploi des personnes en situation de handicap, un autre dossier que nous trouvons très important, car nous constatons que l'aspect du travail dans la vie des personnes en situation de handicap est souvent négligé. Mentionnons qu'actuellement, aucun organisme de défense collective des droits des personnes ayant une déficience motrice ne couvre ces dossiers. En favorisant l'intégration à l'emploi et la parentalité, on combat l'exclusion et la pauvreté chez les personnes que nous représentons.

Cette année a eu lieu un Lac-à-l'épaule afin d'examiner la répartition des dossiers au sein de l'équipe de manière à ce que nos interventions soient davantage soutenues et structurées. Donc, il a été décidé qu'à la suite du départ à la retraite à l'automne 2019 de notre conseiller en accessibilité architecturale et urbaine, ce poste deviendrait un poste d'agent de défense des droits. Ainsi, l'agent de défense des droits qui couvre la thématique habitation et santé et services sociaux partagera le travail de ces dossiers avec ce nouvel agent.

Également, dans le but de favoriser la circulation de l'information au sein de l'équipe, il y a maintenant une rencontre d'équipe à toutes les deux semaines. Mentionnons que la grande nouveauté cette année a été l'implantation d'un programme de formation pour les employés. Des militants et des administrateurs ont pu participer à certaines de ces formations.

La présente convention collective prend fin le 31 mars 2020. Dès l'automne 2019, il sera important de mettre en place les mécanismes afin que la négociation se déroule dans les règles de l'art.

Sous-objectifs pour l'année 2018-2019 :

- Faciliter la circulation de l'information entre les membres de l'équipe
- Soutenir l'équipe dans la réalisation de leurs mandats en leur offrant de la formation
- Favoriser l'entraide et briser le travail en silo

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Implantation d'un calendrier de rencontres d'équipe
- Tenue d'une journée « Lac-à-l'épaule »

Résultats pour l'année 2018-2019 :

- Réalisation du programme de formation
- Tenue d'une rencontre d'équipe à toutes les deux semaines
- Création d'un poste temporaire en défense des droits
- Acceptation de la modification de tâche du poste permanent d'agent de défense des droits pour 2019-2020
- Acceptation de la transformation du poste de conseiller en accessibilité architecturale et urbaine en agent de défense des droits pour 2019-2020

Sous-objectifs pour l'année 2019-2020 :

- Obtenir le financement nécessaire afin de rendre permanent le poste d'agent de défense des droits qui couvre la question de la parentalité chez les personnes en situation de handicap
- Élaborer et réaliser un deuxième programme de formation
- Mettre en œuvre les décisions prises en 2018 relativement aux changements des postes de conseiller en accessibilité architecturale et urbaine et d'agent de défense des droits

Normes et politiques internes

Objectif à long terme :

- Mettre en place différents outils qui permettront à l'organisme de bonifier ses pratiques de gestion

Contexte :

Nous avons tous entendu parler de scandales, de malversations, de fraudes, de collusions et d'erreurs grossières qui se sont produites dans différentes organisations, que ce soit dans les administrations publiques, les grandes entreprises, les entreprises de placement, les firmes de conseillers financiers, etc. À cet effet, de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles pratiques sont apparus dans les différents domaines de la sphère économique.

Dans un souci d'amélioration continue et avec l'objectif de clarifier les pratiques de gestion de notre organisme, Ex aequo s'est doté des documents suivants : Code d'éthique, Politique du militantisme, Politique du bénévolat, Guide d'utilisation des réseaux sociaux et un organigramme. Depuis le 1er janvier 2019, tous les employeurs doivent avoir une politique contre le harcèlement psychologique et sexuel. Une démarche a alors été entreprise afin de doter l'organisme d'une telle politique.

Sous-objectif pour l'année 2018-2019 :

- Doter Ex aequo d'une politique contre le harcèlement psychologique et sexuel

Actions pour l'année 2018-2019 :

- Développement d'un projet de politique
- Consultation des salariés sur le projet de politique
- Formation d'un comité de travail du conseil d'administration. Ce comité étudiera le projet de politique et fera des recommandations au conseil d'administration

Résultat pour l'année 2018-2019 :

- Les commentaires des salariés ont été intégrés au projet de politique

Sous-objectif pour l'année 2019-2020 :

- Finaliser le projet de politique et le faire adopter par le conseil d'administration

Lexique

- AFHM : Action des femmes handicapées Montréal
- AMEIPH : Association Multi-Ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec
- AMM : Aide à la mobilité motorisée
- AMT : Agence métropolitaine de transport
- APTS : Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux
- AQEIPS : Association québécoise des étudiants et l'inclusion au postsecondaire
- AQESSS : Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux
- ARTM : Autorité régionale de transport métropolitain
- ARUTAQ : Association des regroupements des usagers du transport adapté
- ASUQ : Association du Syndrome de Usher du Québec
- BRAD : Banque de référence pour l'aide à domicile
- CAPVISH : Comité d'action des personnes en situation de handicap
- CCAU : Comité consultatif en accessibilité universelle
- CCSMM : Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain
- CEAF : Centre d'éducation et d'action des femmes
- CÉAF : Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal
- CFP : Centre de formation populaire
- CIRIS : Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale
- CIT : Contrat d'intégration au travail
- CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
- CLSC : Centre local de services communautaires
- COPHAN : Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec
- CRADI : Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle
- CSN : Confédération des syndicats nationaux
- CUT : Comité usager transporteur
- FCPASQ : Front commun des personnes assistées sociales du Québec
- FECHIMM : Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain
- FFQ : Fédération des femmes du Québec
- FIQ : Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec

- FJÎM : Forum jeunesse de l'île de Montréal
- FRACA Montréal : Front régional d'action communautaire autonome Montréal
- FRAPRU : Front d'action populaire en réaménagement urbain
- GRFPQ : Groupe de Recherche et de Formation sur la Pauvreté au Québec
- INLB : Institut Nazareth et Louis-Braille
- INSPQ : Institut national de santé publique
- IRGLM : Institut de réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal
- MAI : Montréal arts interculturels
- MÉPACQ : Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec
- MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux
- MTQ : Ministère des Transports du Québec
- OCPM : Office de consultation publique de Montréal
- OPHQ : Office des personnes handicapées du Québec
- OSBL : Organisme sans but lucratif
- PAD : Programme d'adaptation de domicile
- PIECD : Programme international d'éducation à la citoyenneté démocratique
- PIMO : Promotion intervention en milieu ouvert
- RAAMM : Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain
- RACOR : Réseau Alternatif et Communautaire des Organismes en santé mentale de l'Île de Montréal
- RAMQ : Régie de l'assurance maladie du Québec
- RBQ : Régie du bâtiment du Québec
- RCLALQ : Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec
- RECIFS : Regroupement, Échanges, Concertation des Intervenantes et des Formatrices en Social
- REEI : Régime enregistré d'épargne-invalidité
- RIOCM : Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
- RIPPH : Réseau international sur le Processus de production de handicap
- ROCFM : Regroupement des organismes communautaires Famille de Montréal
- RODCD : Regroupement des organismes de défense collective des droits
- ROPMM : Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain
- RTL : Réseau de transport de Longueuil
- RUTA : Regroupement des usagers du transport adapté et accessible

- RUTA-MTL : Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal
- SAAQ : Société d'assurance automobile du Québec
- SACAIS : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
- SAD : Soutien à domicile
- SCSPM : Société canadienne de la sclérose en plaques, section Montréal
- SDC : Société de développement commercial
- SHQ : Société d'habitation du Québec
- SPVM : Service de police de la Ville de Montréal
- STL : Société de transport de Laval
- STM : Société de transport de Montréal
- TCAÎM : Table de concertation des aînés de l'île de Montréal
- TROVEP : Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal
- UQÀM : Université du Québec à Montréal

Pour une égalité
sans détour

 facebook.com/exaequo.net

 twitter.com/exaequo_

 instagram/exaequo_